



## Corpus Eve

Émergence du Vernaculaire en Europe

Éditions de textes ou présentations de documents liés  
au vernaculaire | 2018

---

# *Le traité intitulé la concorde des deux langages de Jean Lemaire de Belges. La question du vernaculaire dans un contexte de rivalité politique et linguistique franco-italienne*

Alexandra Pénot

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eve/1389>

DOI : 10.4000/eve.1389

ISSN : 2425-1593

### Éditeur :

Université de Savoie, Université Jean Moulin - Lyon 3

### Référence électronique

Alexandra Pénot, « *Le traité intitulé la concorde des deux langages de Jean Lemaire de Belges. La question du vernaculaire dans un contexte de rivalité politique et linguistique franco-italienne* », *Corpus Eve* [En ligne], Éditions de textes ou présentations de documents liés au vernaculaire, mis en ligne le 12 mars 2018, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eve/1389> ; DOI : 10.4000/eve.1389

---

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# *Le traicté intitulé la concorde des deux langages* de Jean Lemaire de Belges. La question du vernaculaire dans un contexte de rivalité politique et linguistique franco-italienne

Alexandra Pénot

---

## RÉFÉRENCE

Jean Lemaire de Belges, *Le Traicté intitulé la concorde des deux langages dans Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean le Maire de Belges. Avec la Couronne Margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées. Le tout reveu et fidelement restitué par maistre Antoine du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon, Jean de Tournes, 1549.

1511, 1513, 1549

## NOTE DE L'AUTEUR

Afin de permettre une référence aisée au texte, les passages ont été numérotés en fin de paragraphe ou de vers :

- P<sup>1</sup> : « Prologue » en prose + numéro de la section (identifiée par un alinéa dans l'édition princeps de 1513 et par un retrait sans passage à la ligne, que nous rendons par un alinéa, dans l'édition de de 1549).

- TR : « La description du Temple de Venus », en *terza rima* + numéro de vers (selon un incrément 3).

- P<sup>2</sup> : « Comment l'acteur fut rebouté du Temple de Venus » en prose + numéro du paragraphe.
- A : « Description du rocher, sur lequel est assis le Palais d'honneur et le Temple de Minerve », en alexandrins + numéro de vers (selon un incrément 4, en accord avec les rimes plates).
- P<sup>3</sup> : « Comment en ce lieu solitaire s'apparut à l'acteur un Esprit familier, en guise d'Ermitte, nommé Labeur historien : avecques lequel il conclut et delibera, de demourer et le servir comme son clerc, à fin de trouver la concorde des deux langages » en prose + numéro du paragraphe.

## Notice biographique

- 1 La vie de Jean Lemaire de Belges nous est essentiellement connue à travers les indices qui jalonnent ses œuvres et plusieurs informations demeurent incertaines<sup>1</sup>. Jean Lemaire est né à Belges, actuel Bavay (commune française du Nord)<sup>2</sup>, probablement en 1473, si l'on se réfère à l'épître dédicatoire du premier livre des *Illustrations de Gaule* :
 

À ceste cause, en ce temps heureux et prospere de la monarchie de ton geniteur, Empereur des Chrestiens, que toutes sciences sont plus esclarcies que jamais, je stimulay et enhardis l'entendement du tien tresadonné serviteur volontaire, Secretaire, Indiciaire et Historiographe Jean le Maire de Belges, environ l'an xxvii. de son aage, qui fut l'an de grace Mil cinq cens, à ce qu'il osast entreprendre ce labeur<sup>3</sup> :
- 2 Peu d'informations nous permettent de détailler son enfance, hormis un fait d'une importance notable : sa première éducation a été prise en charge par Jean Molinet. Jean Lemaire se présente en « trespetit et incongneu disciple et loingtain imitateur, desirant suyvre les vestiges mesmement de monseigneur l'indiciaire archiducal, maistre Jehan Molinet, mon precepteur et parent » (dans l'épître dédicatoire du *Temple d'honneur et de vertu* adressé à Anne de France<sup>4</sup>). À ce jour, la nature de ses liens exacts avec Molinet (son oncle ou son parrain) restent flous<sup>5</sup>. Après des années passées aux côtés de celui qu'il définit comme « le chief et souverain de tous les orateurs et rhetoriciens de nostre langue gallicane »<sup>6</sup>, Jean Lemaire de Belges quitte Valenciennes pour suivre les cours de la faculté des arts de l'université de Paris.
- 3 De 1498 à 1503, il devient « clerc des finances » du duc Pierre II de Bourbon (ainsi que nous l'apprend l'épître à Guillaume Cretin du livre III des *Illustrations de Gaule*), et reste à son service jusqu'à la mort de son protecteur en octobre 1503<sup>7</sup>. Il compose durant cette période les œuvres suivantes :
  - *La plainte du désir C'est à dire la deploration du trespas de feu monseigneur Loys de Luxembourg Prince d'altimore : duc d'andre et de venouze. Conte de Ligny, etc. Composée par Jehan le maire de belges secretaire dudit feu seigneur. L'an mil cinq cens et trois* (Paris, Geoffroy de Marnef, 1509 à la suite de *La Legende des Venitiens*). Poème allégorique d'hommage funèbre à son second et bref protecteur, le comte de Ligny. L'épître dédicatoire de la première édition est adressée à Marguerite d'Autriche qui est sa protectrice au moment de la publication, mais celle des versions manuscrites (BnF, fr. 1693 et 23.988) est adressée à Anne de Bretagne qui ne deviendra sa protectrice qu'en 1512, ce qui montre que Jean Lemaire cherchait déjà à se rapprocher de la couronne de France en 1503.
  - *Le temple d'honneur et de vertus Composé par Jehan Le maistre disciple de Molinet. À l'honneur de feu monseigneur de bourbon* (Paris, Michel Le Noir, 1504). Éloge allégorique et pastoral du

duc de Bourbon et de son épouse, Anne de France. Jean Lemaire le compose juste après le décès du duc (survenu le 10 octobre 1503) et l'offre à son nouveau protecteur, Louis de Luxembourg, prince d'Albemare, comte de Ligny, « peu de jour avant son trespas à Lyon » (décès survenu le 31 décembre 1503). Jean Lemaire de Belges perd ainsi deux protecteurs coup sur coup. La première publication, en 1504, sera dès lors adressée à Anne de France (veuve du duc Pierre II de Bourbon, fille aînée du roi Louis XI et sœur du roi Charles VIII, elle a assuré la régence du royaume, à la mort de son père, de 1483 à 1491).

- 4 Jean Lemaire passe alors (1503-1504) au service de Marguerite d'Autriche (Marguerite de Habsbourg, archiduchesse d'Autriche), fille de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> et de Marie de Bourgogne, épouse de Philibert le Beau, duc de Savoie (qu'elle épouse en secondes noces en 1501), duchesse de Savoie (par son mariage). En 1507, à la mort de Jean Molinet (le 23 août), il devient à sa suite (le 26 août) indiciaire et historiographe de Marguerite d'Autriche pour le compte de laquelle il effectue de nombreux déplacements et dont il se fait le panégyriste et le propagandiste politique, ainsi que l'attestent ses œuvres.

- *La Couronne Margaritique, Composée par Jean le Maire, Indiciaire et Historiographe de Madame Marguerite d'Austriche et de Bourgongne, Duchesse de Savoye, Dame de Bresse* (Lyon, Jean de Tournes, 1549, section paginée 1-72). Composé en prose et en vers à l'occasion de la mort de Philibert le Beau (10 septembre 1504), cet éloge funèbre du défunt se conjugue à la glorification de sa veuve, protectrice du poète. Restée inachevée, l'œuvre est publiée par Antoine du Moulin en 1549.

- *Les Epistres de l'Amant vert* (première épître achevée vers août 1505 et la seconde probablement rédigée à l'automne de la même année, publication à Lyon, chez Étienne Baland, en 1511, en même temps que le premier livre des *Illustrations de Gaule*), œuvre de divertissement. Le perroquet de Marguerite d'Autriche fut dévoré par un chien. Le poète imagine, qu'amoureux de Marguerite, l'amant au vert plumage s'est délibérément jeté dans la gueule du chien après avoir composé une épître à sa bien-aimée. Le succès de la première épître encouragea l'auteur à en composer une seconde dans laquelle le défunt perroquet raconte son voyage outre-tombe jusqu'au paradis des bêtes.

- *Les Regretz de la Dame infortunée sur le trepas de son trescher frere unique* (Paris, Geoffroy de Marnef, 1509, à la suite de *La Legende des Venitiens*), nouvelle déploration funèbre composée en 1506 à l'occasion du décès de Philippe le Beau (le 25 septembre 1506), régent de Castille, frère de Marguerite d'Autriche qui devient de ce fait tutrice de son neveu, le futur Charles Quint (alors âgé de six ans).

- *La pompe funérale des obseques de feu Roy dom Phelippes. filz unicque de l'empereur Maximilian cesar auguste. Ung chant nouvel touchant l'aliance d'angleterre. L'epitaphe de feux messire george chastelain et maistre Jehan molinet Jadis Indiciaires et historiographes de la tresIllustre maison de Bourgoigne. Par Jehan Lemaire Belgijen leur humble successeur disciple et loingtain Imitateur* (1507, éd. Anvers, Willem Vorsterman, 1508). Sur la cérémonie funèbre de Philippe le Beau, frère de Marguerite (18-19 juillet 1507). Ce témoignage historiographique figure dans la « Chronique de 1507 » rédigée par l'historiographe mais restée à l'état d'un manuscrit de travail<sup>8</sup> (Dupuy 503, f. 145r-152r). Il a fait l'objet d'une publication indépendante en 1508.

- *Des Anciennes pompes funeralles* (rédigé entre fin novembre 1507 et fin janvier 1508, BnF, ms. fr. 5.447 des *Antiquitez de Lyon* réunies pour Pierre Sala, f. 8v-24) traité adressé à Marguerite d'Autriche. Une version remaniée sera offerte en 1514 à Claude de France lors du décès de sa mère Anne de Bretagne sous le titre *Traité des pompes funebres* (BnF, ms. fr. 22.326)<sup>9</sup>.

- *Les Chansons de Namur. Pour la victoire eue contre les françois À saint Hubert d'ardenne. Composées par Jehan lemaire de belges Indiciaire et historiographe de la tresillustre maison d'austriche castille bourgoigne et de Namur* (Anvers, Henri Heckert, 1507). Ce texte évoque le succès de paysans et charbonniers de Namur à Saint-Hubert d'Ardenne contre une colonne française venue au secours du duc de Gueldre en guerre contre Maximilien.

- *La Concorde du gendre humain Composé à l'honneur de la sainte conception de la gloriose vierge, Le Jour de laquelle fut Conclue à cambray la tresheureuse paix, Moyennant la prudence et felicité, de madame marguerite d'austriche et de bourgoigne, duchesse douaingiere [douairière ?] de Savoie Contesse de villars Dame du pays de bresse, Regente et gouvernante, etc.* (Bruxelles, T. de La Noot, 1508). Traité en vers et prose, à la louange de sa protectrice, Marguerite d'Autriche et des traités de Cambrai (fin 1508) destinés à établir la paix entre Maximilien d'Autriche et Louis XII et à réunir les pouvoirs européens dans une initiative contre les Turcs, tout en s'opposant aux Vénitiens.

- *La legende des Venitiens, ou autrement leur cronicque abbregee, par laquelle est demonstré le tresjuste fondement de la guerre contre eulx. La Plaincte du désiré, c'est à dire la Deploration du trespas de feu monseigneur le conte de Ligny. Les Regretz de la dame infortunée* (Paris, Geoffroy de Marnef, 1509). Pamphlet en prose contre les ambitions de la république vénitienne.

- *Histoire moderne du prince Syach Ismaël, dit Sophy Arvelin, traduit de l'italien (La vita del Sophi de Giovanni Rota, vers 1508) en 1509.* Ce roi de Perse (1485-1523) était ennemi des Ottomans et partisan d'une alliance des princes d'Europe contre eux. La traduction de Lemaire en fait également un ennemi du pape Jules II qui « a prommis et juré solennellement faire la guerre aux Turcz et mescrenans et n'en fait riens, ainsi garde les autres de ce faire, et qui plus est trouble et scandalise toute la Chrestienté.<sup>10</sup> » Publié avec le *Traicté* en 1511 : *Le traictié Intitulé de la difference des scismes et des concilles de l'eglise. Et de la preeminence et utilité des concilles de la sainte eglise Gallicane. Avec lequel sont comprises pluseurs autres choses curieuses et nouvelles et dignes de scavoir. Sicomme de l'entretènement de l'union des princes. La vraye histoire et non fabuleuse du prince Syach Ismail dit Sophy. Et le saufconduit que le souldan baille aux François pour frequenter en la terre sainte. Avec le Blason des armes des Venitiens* (l'ensemble paraît à partir de 1532 sous un nouveau titre : *Le promptuaire des conciles de l'Eglise catholique avec les scismes et la difference d'iceulx*).

- 5 À la fin de l'année 1510, les relations de Jean Lemaire se font plus difficiles avec sa protectrice, avec laquelle il entre en désaccord au sujet de la pierre qu'il convient d'employer pour la construction de l'église de Brou que Lemaire devait surveiller<sup>11</sup>. Il fait alors paraître les *Epîtres de l'Amant vert* en 1511 avec le premier livre des *Illustrations*, accompagnées d'une épître dédicatoire « Au sien tressingulier patron et protecteur, Maistre Jean Perreal de Paris, Peintre et Valet de chambre ordinaire du Roy treschrestien » datée du 1<sup>er</sup> mars 1510 (n. s. 1511) à son ami le peintre Jean Perréal pour le prier de recommander son œuvre à la reine Anne de Bretagne<sup>12</sup>. En 1512, il entre comme indiciaire historiographe au service de la reine Anne de Bretagne (1477-1514, duchesse de Bretagne, deux fois reine de France par ses mariages successifs avec Charles VIII, en 1491, puis Louis XII, en 1499). Il met dès lors sa plume au service d'une propagande nationaliste, défendant la politique du roi en même temps que la grandeur de la nation et de la langue françaises.

- *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*<sup>13</sup> : publication séparée d'abord, du livre I en 1511 (*Le premier livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, Etienne Baland, 1511, avec privilège du 30 juillet 1509), du livre II en 1512 (*Le second livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Lyon, Etienne Baland pour Geoffroy de Marnef à Paris, 1512)

et du livre III en 1513 (*Le tiers livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Paris, Raoul Cousturier, Geoffroy de Marnef, 1513). Édition des trois livres à partir de 1523. À travers une vaste geste mythologique, les trois livres entreprennent de démontrer les liens entre les rois gaulois et troyens, dotant ainsi les rois français d'une illustre ascendance, remontant à Saturne puis à Hercules de Libye : « Et à ceste cause fut premierement faite l'alliance matrimoniale du grand Hercules de Libye filz dudit Osiris avecques la belle Galatée fille de Celte Roy de Gaule, desquelz deux tresnobles personnages nasquit le Roy Galates : duquel les Gaules portent jusques aujourd'hui le nom »<sup>14</sup>.

- *Traicté de la difference des schismes et des conciles de l'eglise* (Lyon, Étienne Baland, 1511) dans un contexte de tensions croissantes entre le roi Louis XII et le pape Jules II (en raison du rapprochement entre le pape et la république vénitienne, malgré les accords de Cambrai, et des guerres menées par le pape en Italie contre des alliés de la France). Afin de contrer le pape, le Roi de France désire convoquer un concile général (Concile de Pise en mai et juin 1511). L'ouvrage de Lemaire est engagé en faveur de la politique du roi<sup>15</sup>.

- *Le Traicté intitulé la concorde des deux langages* (ms. 1511 ; éd. Paris, par Geoffroy de Marnef, 1513 dans *L'Epistre du Roy à Hector de Troye et aucunes aultres œuvres, assez dignes de veoir* – voir ci-après).

- *Epistre du Roy à Hector de Troye. Et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir* (Paris, par Geoffroy de Marnef, 1513). Le contexte de rivalité contre le pape, les Vénitiens et les Turcs y est évoqué à travers une épître versifiée adressée par le roi Louis XII à Hector de Troie. Le verso de la page de titre détaille le contenu du livre : *Epistre responsive à celle que Monseigneur Reverend Prelat L'abbé d'Angle en Poictou, Dam Jean Danton, Chroniqueur du Roy treschrestien Loys douzieme, nagueres envoyée audit seigneur, de la part d'Hector de Troye. Laquelle response au nom du Roy nostre sire, ha esté composée par Jean le Maire de Belges, treshumble Indiciaire, et Historiographe de la Roynne.* [Fol. Aaiiii :] *Ce sont les XXIII coupletz de la valitude et convalescence de la roynne treschrestienne, Madame Anne de Bretagne...* [Fol. aa Vvo :] *Epitaphe de feu... monseigneur Gaston de Foix, duc de Nemours... translaté de latin en françois, par Jehan Le Maire...* *S'ensuyt le traicté intitulé : la Concorde des deux langages.* [Fol. bb iiivo :] *Plaincte sur le trespas du sage et vertueux chevalier... messire Guillaume de Byssipat* [par G. Créatin].

- 6 Sa protectrice meurt en 1514 et l'on perd alors sa trace. Toutefois le troisième et dernier des *Contes de Cupido et d'Atropos* (parus en 1525) évoque, dans la réponse finale de Jupiter, la date du 1<sup>er</sup> septembre 1520 : « Pour declairer ses tresjustes demandes, / Et requerir l'interest et amandes / Mil cinq cens vingt, le premier de Septembre, / Ses grans estats desquelz je vous remembre / Furent à Tours assignez, puis tenus »<sup>16</sup>. Jean Frappier fait l'hypothèse que ce dernier conte « n'est probablement pas de Jean Lemaire » dans la mesure où, selon lui, « il est vraisemblable qu'il ne survécut guère à Anne de Bretagne »<sup>17</sup>. Cette hypothèse reste toutefois sujette à caution.

- *Traictez singuliers contenus au present opuscule. Les trois comptes intitulez de Cupido et de Atropos dont le premier fut inventé par Seraphio poete italien. Le second et tiers de l'invention de maistre Jehan Le Maire et a esté ceste œuvre fondée affin de retirer les gens de folles amours. Les epitaphes de Hector et Achilles avec le jugement de Alexandre le Grand, composées par Georges Chastelain dit l'aventurier. Le temple de Mars fait et composé par J. Molinet. Plusieurs chants royaulx balades, rondeaulx et epistres composées par ledit Guillaume Cretin, [...] Apparition du feu mareschal de Chabannes faicte et composée par ledit Cretin* (Paris, Galliot du Pré, 1525)<sup>18</sup>.

- 7 De fait, l'on ne trouve pas mention de son décès avant 1524, d'où un mystère concernant la date de sa mort. Dans son étude sur *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Jacques Abélard constate que la dernière édition dont le colophon mentionne « par le commandement de maistre Jan Lemaire » est celle du *Tiers livre des Illustrations de Gaule*, Paris, Enguilbert et Jean de Marnef, Pierre Viart, [juillet] 1517 et que la première qui la supprime est celle des *Schismes* de novembre 1517, ce qui l'amène à émettre l'hypothèse que « l'indiciaire serait mort au cours de l'été 1517 »<sup>19</sup>. Plus nuancée, Jennifer Britnell explique :

Nous n'avons aucun renseignement sur lui après 1515, mais de même, nous n'avons aucune preuve de sa mort avant 1524, année où paraît une édition de ses ouvrages à Lyon qui parle de l'auteur comme ayant été « en son vivant » secrétaire et indiciaire d'Anne de Bretagne. S'il est mort aux environs de 1515, on s'étonne du silence d'autres poètes, tels Crétin, Bouchet, les Marot, devant la mort d'un confrère encore si célèbre à cette époque ; mais si sa mort a eu lieu vers 1524, on se demande ce que l'ancien historiographe a pu devenir dans cet intervalle de huit ou neuf ans pendant lequel il disparaît de l'histoire<sup>20</sup>.

- 8 Selon elle, « s'il est clair qu'un plus grand nombre d'imprimeurs se permettent de publier ses ouvrages dès 1524, il est également évident que les Marnef ne traitent plus ses textes avec le même soin à partir de 1516. Mort ou malade, Lemaire ne veille plus sur l'impression de ses textes »<sup>21</sup>. Selon le témoignage de Pierre de Saint Julien, Lemaire ne serait mort qu'en 1535 après avoir sombré dans la folie : « [quant à ce qu'est dudit Jean Le Maire] tous ceux qui l'ont privément congneu, sçavent qu'à l'infirmité de sa cervelle, le vin adjousta tant, qu'en fin il mourut fol, et transporté, en un hospital (...) »<sup>22</sup>. Considérés comme des calomnies, les propos de Pierre de Saint Julien semblent être motivés par une haine envers l'auteur : l'homme d'église, partisan de la politique romaine, était très opposé au poète gallican<sup>23</sup>. En effet, d'après Paul Spaak, « ce que nous connaissons de la vie du poète, de son caractère, de ses occupations, de son ardeur au travail exclut l'idée d'habitudes d'intempérance, et rien, dans ses écrits ni dans ses actes, ne manifeste une "infirmité de la cervelle" pouvant mener à la folie »<sup>24</sup>. S'il est peu probable que la folie ait pu toucher Lemaire, l'on peut néanmoins se demander s'il ne s'agit pas d'une maladie qui aurait affecté ses facultés à la fin de sa vie. C'est là l'hypothèse envisagée par Jennifer Britnell :

Il n'y a pas besoin de croire à l'alcoolisme de Lemaire pour admettre que si l'historiographe était victime d'une maladie qui l'eût frappé d'incapacité quelques années avant sa mort, ce malheur expliquerait aussi bien son effacement prématuré que le manque de réaction publique à sa mort enfin survenue. Elle expliquerait les licences prises par des éditeurs désormais affranchis de la surveillance d'un auteur attentif, mais qui retiennent quelques droits sur ses ouvrages jusqu'au moment même de sa mort<sup>25</sup>.

Ce qui est certain donc, c'est que Jean Lemaire disparaît de la scène publique après 1515 et que les éditions ne se font plus sous son autorité dès 1517 (d'où l'hypothèse de Jacques Abélard qui situe sa mort durant l'été 1517), sans pour autant évoquer un auteur défunt avant 1524 (d'où l'hypothèse nuancée de Jennifer Britnell d'une possible maladie qui l'aurait affaibli durant ses dernières années).

- 9 Concernant sa personnalité, Lemaire de Belges a été un homme multiple qui a su conjuguer différentes pratiques poétiques et diverses fonctions. Bien qu'écrivant sur commande de ses protecteurs, il a réussi à exposer toute la singularité de son style varié, reflet de sa personnalité aux aptitudes plurielles. Il est d'abord un grand rhétoriqueur, fidèle disciple de l'enseignement dispensé par Jean Molinet, et dont l'influence est

manifeste dans ses œuvres poétiques. Il a aussi su se nourrir des influences étrangères et mêler la langue française aux formes poétiques transfrontalières<sup>26</sup>. Outre ses qualités de poète, Lemaire est un diplomate, un amateur d'art et de musique, un historien, un grand voyageur : il a visité les Pays-Bas, Lyon, le Piémont, Venise et Rome. Ces voyages ont participé d'un enrichissement culturel qui se manifeste notamment dans ses œuvres historiques. Pour toutes ces raisons l'on peut, comme l'a fait Philipp August Becker, qualifier Jean Lemaire de premier poète humaniste<sup>27</sup>.

- 10 Enfin, l'influence qu'il a eue sur la génération qui le suit consacre définitivement les qualités et l'originalité littéraire de Jean Lemaire. Dans l'« Epistre à Madame de Soubize partant de Ferrare pour s'en venir en France » (1536), Jean Marot le compare à Homère : « Adieu la main qui de Flandres en France / Tyra jadis Jan le Maire Belgeoy, / Qui l'âme avoit d'Homere le Gregeoy »<sup>28</sup>. Rabelais s'est inspiré de Lemaire et lui rend un facétieux hommage dans *Pantagruel* (1532) en la personne de Raminagrobis<sup>29</sup>. Jacques Peletier en fait une évocation élogieuse, dans la dédicace de sa traduction de *l'Art Poétique* d'Horace (1541) :

Partant ne puis non grandement louer plusieurs nobles espriz de notre temps, lesquelz se sont etudiez à faire valoir notre langue Francoise, laquelle n'a pas long temps commença à s'anoblir par le moien des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troie*, composées par Ian le Maire de Belges, excellent historiographe François, et digne d'estre leu plus que nul qui ait écrit ci davant<sup>30</sup>.

- 11 Et si, dans sa *Deffence, et Illustration de la langue françoise* (1549), Du Bellay rejette les auteurs français antérieurs pour ériger en modèles uniques les poètes grecs et latins, deux auteurs français toutefois sont dignes d'admiration : Jean de Meung et Guillaume de Lorris (confondus en une entité unique), parce qu'ils ont offert « une premiere Imaige de la Langue Francoise » avec le *Roman de la Rose* ; ainsi que Jean Lemaire de Belges, pour avoir été le premier à illustrer le français :

De tous les anciens Poètes Francoys, quasi un seul Guillaume du Lauris, et Jan de Meun sont dignes d'estre leuz, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses, qui se doyyent imiter des Modernes comme pour y voir quasi comme une premiere Imaige de la Langue Francoise, venerable pour son antiquité. [...] Bien diray-je, que Jan le Maire de Belges, me semble avoir premier illustré et les Gaules, et la Langue Francoise : luy donnant beaucoup de motz, et manieres de parler poëtiques, qui ont bien servy mesmes aux plus excellens de notre Tens<sup>31</sup>.

## Présentation du contexte

### Contexte linguistique

- 12 Durant tout le Moyen Âge, le latin s'est imposé face à la langue vernaculaire. Considéré comme langue littéraire et langue officielle, le latin était donc nécessairement la langue des écrits, que ceux-ci soient philosophiques, théologiques, scientifiques et politiques<sup>32</sup>. Ce qui explique cette prédominance du latin sur la langue vulgaire est la place de l'Église au sein de la société médiévale. En effet, selon Erich Auerbach, « l'érudition était exclusivement ecclésiastique ; toutes les connaissances humaines se subordonnaient à la théologie, et ce n'est que dans le cadre de celle-ci qu'elles pouvaient se faire jour ; et comme la langue de l'Église était le latin, c'était le latin seul qui était reconnu comme instrument de la civilisation intellectuelle »<sup>33</sup>. Serge Lusignan date du IX<sup>e</sup> siècle cette sacralisation du latin venue évincer la langue romane :

La pensée médiévale singularisa très tôt le latin comme une langue sacrée, l'opposant sous ce rapport aux langues vernaculaires. Le tournant dans l'histoire de la sacralisation du latin se situe à la période de la lente dissociation entre le latin et les langues romanes, qui pour le nord de la France qui m'intéresse ici s'est produite au cours du IX<sup>e</sup> siècle. À partir de ce moment, les locuteurs romans du Nord prirent progressivement conscience de la distance irréductible entre leur idiome et la langue latine. La réforme du latin proposée par Alcuin et soutenue successivement par Charlemagne et Louis le Pieux eut pour effet d'introduire en pays roman une rupture communicationnelle entre le latin désormais parlé par les clercs et le latin du peuple en voie de devenir la langue romane d'oïl<sup>34</sup>.

- 13 L'écart qui se creuse entre le latin des clercs et le latin vulgaire va aboutir à une démultiplication des parlers vernaculaires selon une évolution que retrace Ferdinand Brunot :

L'évolution historique et linguistique qui suivit la décomposition du monde romain ne pouvait que favoriser le travail de morcellement du latin, qu'il eût ou non commencé auparavant. À partir de ce moment, en vertu d'une loi du langage qui semble générale, la divergence se marqua de plus en plus, et sur le territoire de l'ancienne Gaule, comme du reste sur tout la surface du monde où la langue latine subsista, ce fut non pas un parler unique qui sortit d'elle, mais une série de parlers différents, qui, dans chaque région, chaque province, chaque village, finirent par prendre une couleur propre, toujours plus tranchée<sup>35</sup>.

- 14 Jacques Chaurand énumère ainsi la diversité des langues sur l'ensemble du territoire de la France médiévale :

Le territoire à l'époque médiévale était alors divisé en une multiplicité de langues et parlers régionaux : le wallon, le picard, le flamand, l'alsacien, le champenois, le lorrain, le français, le franc-comtois, le bourguignon, le berrichon bourbonnais, l'orléanais, le tourangeau, le poitevin saintongeais, le gallo angevin, le normand, le breton, le croissant, le francoprovençal, le limousin, l'auvergnat, le gascon, le basque, le languedocien, le catalan, le provençal, le corse<sup>36</sup>.

- 15 Malgré cette hégémonie latine, le français parvient pourtant à s'imposer progressivement en littérature. Son émergence est résumée de la façon suivante par Erich Auerbach :

Après l'an 1000, les œuvres de vulgarisation ecclésiastique écrites dans la langue du peuple deviennent plus fréquentes<sup>37</sup> ; et dès le XII<sup>e</sup> siècle il se forme, d'abord dans le domaine du français, des centres de civilisation littéraire en langue vulgaire<sup>38</sup>, d'où surgit une littérature poétique écrite pour des gens qui ne savent pas le latin : c'est la civilisation des chevaliers, c'est-à-dire de la société féodale. Sa floraison comprend le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup> ; depuis la fin du XIII<sup>e</sup>, une civilisation plus bourgeoise qui n'est plus uniquement poétique mais embrasse aussi la philosophie et les sciences lui succède. Toutefois, la prépondérance du latin dans beaucoup de domaines subsiste jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque où les langues vulgaires remportent la victoire définitive. Or, le XVI<sup>e</sup> siècle, c'est l'époque communément appelée la Renaissance ; on peut donc qualifier, du point de vue linguistique, le moyen âge comme l'époque pendant laquelle les langues vulgaires acquièrent lentement une existence littéraire, mais sont regardées toujours comme un instrument plutôt populaire, tandis que le latin reste la langue des savants, de la plupart des chancelleries et surtout la langue unique du culte religieux qui domine toutes les activités intellectuelles ; tandis que la Renaissance est l'époque où les langues vulgaires (non seulement les langues romanes, mais aussi les langues germaniques) prennent définitivement le dessus, s'infiltrèrent dans la philosophie et les sciences, s'introduisent même dans la théologie, et détruisent ainsi la position dominante du latin<sup>40</sup>.

Cette ascension des langues vulgaires va être valorisée, dans un contexte de concurrence culturelle et politique, tout particulièrement avec l'Italie<sup>41</sup>.

## Contexte politique

- 16 L'Italie est à la fin du XV<sup>e</sup> siècle un pays morcelé. Elle est également politiquement et militairement faible, c'est pourquoi il est nécessaire à certains états italiens de faire appel aux autres nations pour régler les conflits internes. Le pays va donc devenir l'objet des conquêtes étrangères et des rivalités franco-espagnoles<sup>42</sup>. Les deux puissances vont se disputer le royaume de Naples et le duché de Milan. Selon Charles VIII, le premier lui revient de droit car légué par René d'Anjou à son prédécesseur<sup>43</sup> ; de même pour le second, le roi français étant le petit-fils de Valentine Visconti<sup>44</sup>. Les Espagnols, hostiles à la domination française sur le milanais, ont une tout autre perception puisque selon eux, la possession de Naples apparaît comme la juste continuité de la politique méditerranéenne des rois d'Aragon, dont l'Espagne est héritière. Une politique qui se concrétise déjà dans la conquête de la Sicile et de la Sardaigne<sup>45</sup>.
- 17 Cette rivalité franco-espagnole est à l'origine de plusieurs conflits constitutifs des guerres d'Italie dans les années 1494-1512.
- En 1494, Charles VIII part en Italie et conquiert sans difficulté le royaume de Naples où il est couronné roi en février 1495<sup>46</sup>.
  - En mars 1495, les Italiens, trouvant la présence française trop pesante<sup>47</sup>, entreprennent une coalition anti-française, portant le nom de Ligue de Venise, et rassemblant le Pape, Venise, Ludovic Sforza (duc de Milan), Maximilien I<sup>er</sup> (empereur du Saint Empire Romain Germanique) et le roi d'Espagne Ferdinand II d'Aragon. Le roi est alors obligé d'abandonner sa conquête et de retourner en France.
  - En 1499, Louis XII, successeur de Charles VIII, s'allie à Venise contre Milan. Cette Ligue contre Milan est également composée du Pape, des couronnes d'Espagne, d'Angleterre, d'Ecosse, du Portugal, de Hongrie, de Bohême, des Suisses, etc... Milan est alors conquis, mais à nouveau perdu.
  - En 1500, les Vénitiens capturent le duc de Milan, Ludovic Sforza le More, qu'ils livrent au roi de France<sup>48</sup> lui permettant ainsi de s'emparer à nouveau de Milan.
  - En 1501, le roi s'allie à Ferdinand d'Aragon par le traité de Grenade. Cette entente vise à partager Naples entre les deux souverains mais est de très courte durée. Effectivement, les Espagnols se retournent ensuite contre les Français, et Louis XII doit céder le royaume à l'Espagne en 1504<sup>49</sup>.
  - En 1508, le pape Jules II crée la Ligue de Cambrai, une alliance contre les Vénitiens unissant le pape au roi de France, à Maximilien I<sup>er</sup> et au roi d'Espagne, Ferdinand II. La Ligue est d'abord un succès, que se charge de fixer Jean Lemaire de Belges dans *La Légende des Vénitiens*, œuvre écrite à l'occasion de la victoire française sur Venise, le 14 mai 1509 à Agnadel<sup>50</sup>.
  - En 1510, la situation s'aggrave suite aux désaccords entre le pape et le roi de France, et provoque la rupture de la Ligue. Dès lors, Jules II s'allie contre la France avec Venise.
  - En 1511, le pape Jules II, désormais allié aux Vénitiens, dirige sa politique contre la France et crée la Sainte Ligue. L'objectif de Jules II est d'étendre les domaines de l'Église et de sortir d'Italie les étrangers. La Sainte Ligue se compose de Ferdinand le Catholique, d'Henri VIII (nouveau roi d'Angleterre), des Vénitiens et des Suisses. Cette alliance conduit à la perte du Milanais en 1512.

- 18 Ces divers événements, marqués d'alliances et de désunions, ont avivé la rivalité des deux pays transalpins et animé la nécessité pour Jean Lemaire de Belges d'exposer la supériorité française face à l'Italie, notamment au sein de *La Concorde des deux langages*.

## Présentation et structure de la *Concorde des deux langages*

- 19 *La Concorde des deux langages* est un prosimètre<sup>51</sup>, c'est-à-dire une œuvre où alternent le vers et la prose selon une pratique qui se retrouve chez les Grands Rhétoriciens. Jean Lemaire de Belges y recourt dans plusieurs de ses œuvres et Anne Schoysman a attiré l'attention sur la variété de l'usage qu'il en fait :

Les prosimètres de Lemaire offrent un véritable pot-pourri de motifs, de sources, de sujets. [...] Donc, variété de mètres, et aussi variété de tons, d'images, françaises et italiennes, antiques et récentes. C'est à dessein que j'ai accumulé sans ordre ces divers matériaux : le prosimètre se construit comme une mosaïque et tire sa spécificité de l'assemblage de pièces dont le mérite essentiel est d'être autant que possible diversifiées<sup>52</sup>.

- 20 Cette *varietas* amène Anne Schoysman à nuancer la formule de Paul Zumthor selon laquelle, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le mélange de vers et de prose n'est pas aléatoire mais répond à une opposition entre fiction et vérité : « La prose dit le vrai ; le vers pose une fiction<sup>53</sup> », ce qu'Anne Schoysman propose de modifier en « L'œuvre en prose dit le vrai ; le prosimètre pose une fiction<sup>54</sup> », compte tenu de la diversité de ses usages. Dans la *Concorde* de fait, Lemaire choisit la prose pour le récit ou les commentaires, et le vers pour la description des temples : l'opposition s'opère donc au sein même des deux passages en vers, qui opposent le temple de Venus à celui de Minerve. Par ailleurs, cette forme, bien que mixte, conserve son unité puisque sa prose est en soi un enchaînement rythmé selon les procédés de la seconde rhétorique, ainsi qu'en atteste cet exemple où le rythme oratoire, marqué par la ponctuation, est scandé par les répétitions à la fois lexicales et sonores, et les articulations syntaxiques :

Mais quand Danger le rude diacre, plein d'avarice sacerdotale, eut veu que je ne feis present que d'un peu de parchemin attaché en bois, sans ce que autrement il regardast que tout ce serroit à l'honneur et exaltation de la Deesse Venus, et de son temple, il me chastia malgracieusement de sa gaule, et jetta mon tableau derriere le grant autel, sans en tenir conte, pource qu'il n'y avoit gueres de metal, d'or ou d'argent pesant, ou massif, fors seulement de dorure, ou enluminure superficielle (P<sup>2</sup> 5).

- 21 Par-delà son unité d'ensemble, le texte est divisible en cinq parties bien distinctes, avec trois passages en prose séparés par deux passages en vers, le premier en *terza rima* (ou tierce rime), le second en alexandrins :

- Un « Prologue » de 12 subdivisions en prose marquées par un retrait sans passage à la ligne, que nous rendons par un alinéa [P<sup>1</sup>].
- « La Description du Temple de Venus », long passage de 616 vers en *terza rima* [TR], subdivisé en deux sections intitulées : « L'acteur décrit en la premiere partie le temple de Venus : auquel il ne fut pas du tout bien recueilly. Parquoy il s'adressa depuis au chemin du temple de Minerve » (TR 1-365) ; « Le sermon de l'archiprestre Genius » (TR 366-616)
- « Comment l'acteur fut rebouté du Temple de Venus » de 10 paragraphes en prose [P<sup>2</sup>].
- La « Description du rocher, sur lequel est assis le Palais d'honneur et le Temple de Minerve » de 108 vers en alexandrins à rimes plates [A].

- « Comment en ce lieu solitaire s'apparut à l'acteur un Esprit familier, en guise d'Ermete, nommé Labeur historien : avecques lequel il conclut et delibera, de demorer et le servir comme son clerc, à fin de trouver la concorde des deux langages » de 6 paragraphes en prose [P<sup>3</sup>].

## Le Prologue

- 22 La *Concorde* débute par un débat en prose entre deux personnes anonymes « ayant benivolence l'une à l'autre, et tous deux de noble et gaillarde nature » [P<sup>1</sup> 1]. L'un évoque les qualités de la langue française :

Car l'une des parties soustenoit, que la langue Françoisse estoit assez gente et propice, suffisante assez, et du tout elegante pour exprimer en bonne foy, et mettre en effect, tout ce que le langage Toscan ou Florentin (jasoit ce qu'il soit le plus flourissant d'Italie) sauroit ditter ou excogiter, soit en amours soit autrement. [P<sup>1</sup>, 2]

Tandis que l'autre défend « le langage Italique, comme celui qui plus et mieux apoint, et par plus grande affection, sçait exprimer son intention en pratique amoureuse et autres matieres » [P<sup>1</sup> 3]. Tous deux s'appuient sur de grands poètes illustrant la beauté de chacune des langues : « Jean de Mehun, Froissart, Maistre Alain, Meschinot, les deux Grebans, Millet, Molinet, George Chastelain » pour le français [P<sup>1</sup> 2] ; « Dante, Petrarque, et Bocace tous trois florentins, Philelphe, Seraphin » pour l'italien [P<sup>1</sup> 3]. Il s'agit alors, pour le partisan francophile, de placer le français à la hauteur de l'italien en le disant capable d'exprimer, tout comme son voisin, divers sujets élégants, et tout particulièrement l'amour. C'est également lui qui demande à « l'acteur »<sup>55</sup> « de vouloir mettre main à la plume, pour descrire le tumulte amoureux de leur debat, et l'accord prochain qui s'en pourroit ensuivre » [P<sup>1</sup> 4].

## Le Temple de Vénus

- 23 « La Description du temple de Venus » est développée en 616 « vers tiercets, à la façon Italienne ou Toscane, et Florentine » [P<sup>1</sup> 10]. Georges Lote décrit cette forme nouvelle, dont l'origine est italienne, et que Dante a utilisée dans sa *Commedia* :

[D]ans chaque strophe, le vers médian rime avec le premier et le troisième vers de la strophe suivante, de telle façon que l'auditeur y reste constamment dans l'attente de la rime : de la sorte les couplets sont reliés l'un à l'autre par une chaîne continue, jusqu'à un vers de terminaison, isolé, qui s'accorde avec le second du tercet précédent<sup>56</sup>.

Il ajoute que Lemaire s'est inspiré de Pétrarque à qui il rend hommage dans son ouvrage : « Je feis maint vers, maint couplet, et maint metre, / Cuydant suivre [suivre], par noble Poésie, / Le bon Petrarque, en amours le vray maistre » [TR 4-6]. La première utilisation française de ce type de vers est celle faite par Jean Lemaire dans « La description du Temple de Venus ». Toutefois, contrairement à la *terza rima* italienne en hendécasyllabes, la tierce rime de Lemaire est en décasyllabes à rimes masculines et féminines.

- 24 L'acteur commence par évoquer un amour de jeunesse malheureux (« On m'eust ouy plourer, gemir, et pleindre » [TR 20]), dont il pense se consoler en se vouant à la déesse Vénus (« Au grand saint temple à Venus me vouay » [TR 23]). Il trouve alors un premier refuge dans le sommeil, puis fait un songe (« Mais le songer infesta mon dormir » [TR 33]) qui va le transporter dans un lieu merveilleux, véritable *locus amœnus*, situé « Aux confluentz d'Arar et Rhodanus » [TR 135], où Vénus parade dans un univers poétique et

musical : « Là est Venus par musique enchantée, / Et tout le chant prend d'amours accordance, / Où volupté, sans nulle autre est hantée ». [TR 190-192]

- 25 Ces chants poétiques sont un prélude au sermon de Genius, « chef de la Gaule Celtique » [TR 136], « premier Primat hautain, / De toute Gaule » [TR 199-200], et « archiprestre » (titre de la seconde sous-section) qui invite les pèlerins à profiter de leur jeunesse en leur décrivant, dans une métaphore filée de la nature, tous les désagréments de la vieillesse :

N'attendez point le froid temps hyvernal,  
 Auquel serez destituez de forces,  
 Et de vigueur perdrez le gouvernal.  
 En ce temps là, voz ridées escorces  
 De grand vieillesse, aspres seront et dures :  
 Et voz branches, inclinées et torses. [TR 427-432]

- 26 Enfin, le sermon de Genius se conclut par l'éloge des Français, dont est évoquée l'origine troyenne (« Illustre sang, Troyenne nation » [TR 587], « Nepveux d'Hector, enfans de Francion » [TR 589]) :

Telz estes vous, ô peuple reluisant,  
 Peuple de Gaule, aussi blanc comme laict,  
 Gent tant courtoise, et tant propre et duisant. [TR, 582]  
 François faitiz, francz, fors, fermes, au fait  
 Fins, frais, de fer, ferores, sans frayeur,  
 Telz sont voz noms, concordans à l'effect. [TR 580-585]

Le jeu onomastique, fondé sur les mots commençant par « f » et confinant à la rime dite « senée », suggère que les qualités énoncées (faitiz, francs, fortz, fermes au fait, Fins, frais, de fer, ferores, sans frayeur) sont intrinsèques aux Français puisqu'en accord avec leur nom.

- 27 Ces vertueux Français, se préparant d'ailleurs à délivrer la Grèce des Turcs, sont invités par Genius à goûter au repos et aux plaisirs charnels avant de se lancer dans une telle entreprise :

Refocillez voz membres et voz veines,  
 Impossible est que tousjours arc puist tendre :  
 Car ses forces en seroient trop veines.  
 Entredeux faut à volupté entendre,  
 Et y vaquer, à l'exemple de Mars,  
 Qui s'accointoit de Venus blanche et tendre,  
 Et mettoit jus, escuz, et braquemars. [TR 610-616]

## L'exclusion du Temple de Vénus

- 28 L'acteur reprend la prose pour expliquer comment il « fut rebouté du Temple de Venus » (titre du second passage en prose). Après le sermon de Genius, les fidèles sont invités à faire leurs offrandes à la déesse. Le narrateur propose alors son présent : une miniature faite par lui-même. Après une réception chaleureuse de la part de Belacueil [Bel Accueil], l'acteur se heurte à Danger, « le rude diacre, plein d'avarice sacerdotale » [P<sup>2</sup> 5] qui, jugeant son cadeau trop médiocre, le chasse du lieu des délices :

il regardast que tout ce servoit à l'honneur et exaltation de la Deesse Venus, et de son temple, il me chastia malgracieusement de sa gaule, et jetta mon tableau derriere le grant autel, sans en tenir conte, pource qu'il n'y avoit gueres de metal, d'or ou d'argent pesant, ou massif, fors seulement de dorure, ou enluminure superficielle [P<sup>2</sup>, 5].

- 29 À nouveau seul et errant, le narrateur déambule (« tant erray par mes journées sur mer et sur terre, que je parvins en une merveilleuse solitude » [P<sup>2</sup> 6]) jusqu'à ce qu'il découvre une inscription gravée dans la roche (« Finablement ma curiosité ne me deceut point : car du costé dextre de la fontaine, je trouvoy entaillé en la roche, de graveure antique, ce qui s'ensuit » [P<sup>2</sup> 10]).

## Palais d'honneur et le Temple de Minerve

- 30 L'inscription décrivant « le Palais d'honneur et le Temple de Vertu » est composée de cent huit alexandrins. L'acteur commence par situer le Temple de Minerve : à la cime d'un rocher, il est difficile à atteindre (« Car sur le haut du mont spacieux et planier, / Est le Palais heureux, de tout bien personnier. / Le grand verger d'honneur, et le sejour Royal » [A 27-29]). Lieu merveilleux, le Palais d'honneur protège le précieux sanctuaire qu'est le Temple de Minerve :

Tout y est plein de joye, et de riche verdeur.  
L'air illec retentist de tresdouce harmonie,  
Et paix est là endroit, richement espanie.  
Amour y regne, et Grace, et Concorde y flourit [A 34-37]

- 31 C'est ici que l'on peut trouver « conjoints, vivans en paix sans noise, / Le langage Toscan, et la langue François » [A 73-74]. Le Temple de Minerve est un lieu de concorde et d'érudition, où vivent en paix les langues italienne et française.

Dedens ce Palais est de Minerve le temple,  
Auquel maint noble esprit en haut savoir contemple  
Les beaux faits vertueux en chronique et histoire,  
En science morale, et en art oratoire. [A, 72]  
Là se treuvent conjoints, vivans en paix sans noise,  
Le langage Toscan, et la langue François. [A 69-74]

Cette richesse n'est cependant pas accessible à tous : pour pénétrer dans le Temple de Minerve, il faut le « saufconduit d'Honneur » [A 104], qu'il faut apprendre à attendre au pied du rocher, en se consacrant à « estude, et labeur, et soucy » [A 105].

## L'apparition de Labeur Historien

- 32 Lemaire achève son œuvre avec la prose pour exprimer la joie de l'« Acteur » de savoir qu'il existe un lieu où la concorde entre les deux langues est possible. Il est accueilli par Labeur Historien, « un Esprit familier » [P<sup>3</sup> 2], qui le reçoit dans son ermitage et lui révèle que l'auteur de l'inscription précédente est Jean de Meung « orateur François, homme de grand valeur et literature, comme celui qui donna premiere estimation à nostre langue : ainsi que fait le poète Dante au langage Toscan, ou Florentin » [P<sup>3</sup> 3]. Labeur Historien promet alors au poète de l'emmener un jour, s'il en est digne, au Temple de Minerve.

## Enjeux du texte

### Les enjeux linguistiques : le subtil parti-pris de l'auteur

- 33 *La Concorde des deux langages*, de par sa complexité (nombreux mythologismes, diverses allégories, multiples métaphores) et sa composition duelle a fait l'objet de différentes

interprétations. Les critiques ont tenté, chacun à leur manière, d'élucider le mystère de cette œuvre énigmatique, plus particulièrement le parti-pris de l'auteur sur le conflit des langues italienne et française.

- 34 Deux lectures ont pu être faites du texte, toutes deux liées au titre même choisi par Jean Lemaire : *La Concorde des deux langages*, qui n'est pas sans rappeler la formule horatienne : « *concordia discors* »<sup>57</sup>. Il est possible que l'auteur l'ait en tête lorsqu'il évoque l'invraisemblable harmonie entre Français et Italiens. Cette formule paradoxale (« discordante concorde ») nous invite à concevoir deux lectures possibles de l'ouvrage : Lemaire cherche-t-il à établir une harmonie par-delà la discorde linguistique et politique ? ou bien cette discorde demeure-t-elle malgré une apparente concorde ?
- 35 La première de ces thèses est soutenue par Jean Frappier. Celui-ci suppose une démarche pacificatrice de la part de Lemaire : « Sa thèse est que les deux langues, avec leurs qualités particulières, sont égales en mérite, qu'il faut donc renoncer à les opposer et qu'elles doivent poursuivre le même but dans une noble et féconde émulation »<sup>58</sup>. Lemaire, désigné par le critique de « précurseur de la Pléiade », esquisserait donc « une défense et illustration du français en l'égalant à l'italien »<sup>59</sup>. L'auteur évoque en effet l'amoureuse concordance à laquelle doivent parvenir deux langues issues d'une langue-mère commune :

[Deux personnes ayans benivolence l'une à l'autre] se trouverent ensemble en lieu domestique et privé, et eurent entre autres choses, devises entremeslées, de la comparaison de la langue Françoisse, et de sa franchise et bonté naïve envers le langage Toscan et Florentin, lesquelz sont derivez et descendus d'un mesme tronc et racine : c'est asavoir, de la langue Latine, mere de toute eloquence. Tout ainsi comme les ruisseaux procedent de la fontaine, et doivent vivre et perseverer ensemble, en amoureuse concordance [P<sup>1</sup> 1]

- 36 À cette lecture de l'œuvre s'oppose une autre conception, notamment celle de François Rigolot qui envisage *La Concorde des deux langages* comme un véritable parti-pris de l'auteur en faveur de la langue française. Certes, la structure duelle de l'œuvre pourrait, dans un premier temps, nous inviter à la considérer comme une tentative de conciliation :

L'œuvre se compose de deux parties qui s'opposent comme s'opposent les temples qu'elles décrivent, celui de Vénus et celui de Minerve. Chaque partie se subdivise en deux sous-parties [partie 1 : Temple de Vénus ; partie 2 : Temple de Minerve]. On voit le procédé : tout s'y ordonne par couples, et la structure de l'ensemble fait apparaître une géométrie consciencieusement élaborée où la symétrie semble une préoccupation constante. (...) La dualité structurelle serait alors comme la contrepartie spatiale à la dualité thématique : volupté chez Vénus, sagesse chez Minerve. (...) Tout se passe donc comme si, par une multiplication des binômes savamment entretenue, le texte se lisait comme un échafaudage manichéen qui servirait d'écrin au merveilleux joyau qu'il veut célébrer : l'entente entre Florence et la France, la concorde des *langages rivaux*<sup>60</sup>.

- 37 Cependant, cette « concorde des langages rivaux » n'est qu'apparente. Une lecture moins littérale du texte nous invite à déceler les divers éléments attestant la précellence du français sur l'italien. François Rigolot relève tout d'abord le choix d'écriture : « Le seul fait d'écrire la *Concorde* en français est déjà sans doute une prise de position en faveur de cette langue »<sup>61</sup>. D'autre part, l'initiative d'une possible harmonie entre les nations est prise par la partie française. À nouveau, la langue de l'auteur est alors valorisée :

Le présentateur nous révèle encore qu'il a pris la plume à la requête de « l'une desdictes parties », celle, nous dit-il, qui « s'efforçoit d'exaulcer, auctoriser et honnorer nostre langue Françoisse et gallicane » [P<sup>1</sup> 4]. C'est donc à la partie

francophile que revient l'honneur de susciter cette Concorde ; initiateur de la paix rétablie, le français se voit attribuer des qualités de médiateur qui, d'emblée, le situent, éthiquement, hors du débat linguistique et culturel<sup>62</sup>.

- 38 François Rigolot insiste en outre sur l'emploi de l'adjectif possessif « nostre », qui trahit la fausse neutralité de « l'acteur », qui n'est en fait pas aussi impartial qu'il le prétend. C'est pourquoi le critique en conclut que « dès le seuil, les dés sont pipés : le français part favori »<sup>63</sup>. Un autre argument relevé par F. Rigolot indique un objectif plus personnel de la part de Lemaire. Effectivement, le critique émet l'hypothèse que donner comme acquise la victoire du français sur l'italien serait une façon pour Lemaire de Belges de se concilier les faveurs du roi de France : « Les arguments biographiques ne manquent pas pour corroborer les indices textuels. Consommer littérairement la victoire du français sur l'italien, c'était en effet se concilier les faveurs du roi de France. Et Jean Lemaire en avait bien besoin »<sup>64</sup>.
- 39 Aux arguments de François Rigolot soutenant la thèse de la précellence du français se joignent ceux de Sabine Lardon qui considère également que « loin de les poser à égalité [les langues française et italienne], l'auteur maintient leurs différences par de subtiles nuances »<sup>65</sup>. S. Lardon justifie son propos en alléguant deux nouvelles justifications. Selon elle, la supériorité du français est manifeste dans le nombre de noms cités : « Le partisan du français cite dans le prologue dix noms célèbres dont l'œuvre témoigne de la grandeur de sa langue nationale ; le partisan du florentin et toscan cinq seulement, soit une variation du simple au double en faveur de la littérature française »<sup>66</sup> :

Neantmoins commençoit entre lesdits deux personnages, qui de toute prime jeunesse s'estoient entreaimez par admiration de vertu, à sourdre quelque debat et altercation de leurs preeminences quant à fidelité : et ce procedoit de gracieuse jalousie : Car l'une des parties soustenoit, que la langue Françoise estoit assez gente et propice, suffisante assez, et du tout elegante pour exprimer en bonne foy, et mettre en effect, tout ce que le langage Toscan ou Florentin (jasoit ce qu'il soit le plus flourissant d'Italie) sauroit ditter ou excogiter, soit en amours soit autrement. Et en ce allegoit pour ses garants et deffenseurs aucuns poëtes, orateurs, et historiens de la langue Françoise, tant antiques comme modernes, si comme Jean de Mehun, Froissart, Maistre Alain, Meschinot, les deux Grebans, Millet, Molinet, George Chastelain, et autres, dont la memoire est et sera longuement en la bouche des hommes, sans ceux qui encores vivent et flourissent. Desquelz maistre Guillaume Cretin est le Prince.

L'autre personnage deffendoit et preferoit le langage Italique, comme celuy qui plus et mieux apoinct, et par plus grande affection, sçait exprimer son intention en pratique amoureuse et autres matieres. Et pour ce prouver mettoit en avant plusieurs acteurs renommez et autorisez, si comme Dante, Petrarque, et Bocace tous trois florentins, Philelpe, Seraphin, et assez d'autres Italiens. [P<sup>1</sup> 2-3]

- 40 S'y ajoute le choix de la forme poétique, elle aussi en faveur du français :

Le passage en *terza rima*, imité de l'art italien, est rattaché au temple de Vénus dont la leçon est rejetée et condamnée par l'auteur, tandis que le modèle poétique français en alexandrins est illustré par les propos de Jean de Meung et rattaché au temple de Minerve dont la leçon triomphe à la fin de la quête. En attribuant le modèle poétique français au temple de Minerve, l'auteur place une fois de plus la concorde des deux langues dans le camp français<sup>67</sup>.

La forme poétique de la *Concorde* manifeste effectivement une prise de parti pour le français, puisque la victoire du temple de Minerve fait également triompher l'alexandrin. Or, celui-ci étant un vers français<sup>68</sup>, il symbolise, une fois de plus, le triomphe du français sur l'italien ainsi que le souligne Jean Balsamo : « La concorde authentique ne pouvait être exprimée qu'en des termes français, dans le temple de Minerve, lui-même décrit par

la majesté de l'alexandrin, le vers de la tradition nationale »<sup>69</sup>, faisant de la *Concorde* une véritable apologie du français :

[Parlant de l'Italie] Toute riche qu'elle fût de références aux lettres italiennes, la *Concorde* ne faisait pas l'aveu précoce d'une faiblesse du français, elle ne reconnaissait pas une prééminence de Dante ou de Pétrarque, elle ne visait pas à introduire des modes transalpines. Elle présentait au contraire, dû au meilleur connaisseur de la littérature italienne, un premier plaidoyer pour le français<sup>70</sup>.

La *Concorde* apparaît aussi comme le premier répertoire des « gloires littéraires nationales » : « Le premier, Lemaire établissait le répertoire des gloires littéraires nationales, que Du Verdier et La Croix du Maine complétèrent à la fin du siècle afin de prouver, par le nombre, la supériorité des écrivains français contre ceux d'Italie »<sup>71</sup>. Il existe donc deux niveaux de lecture et deux façons d'interpréter la *Concorde* : l'une qui considère l'ouvrage comme une tentative d'unification des langues ; l'autre qui montre son engagement en faveur du français.

41 Cette complexité apparaît dès le début du texte, dans un passage qui présente la « langue Françoise et Gallicane » comme « celle qui d'un haut cœur virile et masculin, prononçoit maints nobles termes amoureux et prudents, par elegance feminine » [P<sup>1</sup> 4]. L'énoncé demeure obscur : désigne-t-il une personnalité du royaume ? A-t-il un sens allégorique ? Manifeste-t-il à nouveau un parti-pris de la part de Jean Lemaire de Belges ? La variété de ces hypothèses s'explique par l'équivoque des termes choisis, qualifiés « d'étranges » et « d'énigmatiques » par Robert Griffin<sup>72</sup>.

42 Jean Stecher soutient la première hypothèse, pensant que ces termes pourraient désigner Marguerite d'Autriche. Une interprétation prudente, qu'il avance sous forme interrogative en note du texte qu'il édite : « Marguerite d'Autriche ? »<sup>73</sup>. Il précise qu'il serait anachronique d'y voir la figure d'Anne de Bretagne puisque pour ce faire, « il faudrait placer l'œuvre plus tard »<sup>74</sup>. Si P. Spaak conteste pour sa part clairement l'identification à Marguerite d'Autriche, celui-ci suppose néanmoins qu'une femme-inspiratrice est la dédicataire de ces propos :

Lemaire fait bien allusion dans le prologue de son œuvre à une femme « d'un haut cœur viril et masculin » qui l'aurait incité à décrire le débat entre les partisans de chacune des deux langues, mais la phrase est obscure et il y a d'autant moins lieu de voir dans cette personne Marguerite d'Autriche qu'il la désigne si peu, et que l'ouvrage est dédié à « Minerve, la belle et vertueuse déesse »<sup>75</sup>.

43 Mais J. Frappier comme F. Rigolot refusent ces interprétations anthroponymiques et proposent une lecture allégorique du passage, le premier affirmant que « rien ne prouve qu'il s'agisse de Marguerite d'Autriche [...] ou d'Anne de Bretagne, ou même d'une femme quelconque »<sup>76</sup> ; et le second déclarant qu'« aucun détail ne désigne [...] ici la "Dame infortunée" »<sup>77</sup>. Selon F. Rigolot, la langue française serait ici désignée sous la figure de l'androgynie, « un être composite qui réunit des qualités traditionnellement considérées comme masculines ou féminines »<sup>78</sup>. Réunissant féminité et virilité, la langue française est donc comparable aux deux héroïnes de l'*Orlando furioso* : d'une part, la gracieuse Angélique, d'autre part, la combattante aguerrie Bradamante<sup>79</sup>. J. Frappier, quant à lui, suggère de donner une valeur morale et esthétique aux termes choisis par Lemaire de Belges<sup>80</sup>. Selon S. Lardon enfin, la formule exprimerait un parti-pris pour les codes esthétiques français :

Dans son « Prologue », il [Lemaire de Belges] présente la langue française « comme celle qui d'un haut cœur virile et masculin, prononçoit maints nobles termes amoureux et prudents, par elegance feminine » [P<sup>1</sup> 4], tout en reconnaissant au langage toscan « magnificence, elegance, et douceur » [P<sup>1</sup> 5]. Des qualificatifs certes

élogieux qui semblent rapprocher deux langues, toutes deux élégantes et toutes deux nobles et magnifiques. L'une pourtant est douce, l'autre virile et masculine ; et cette différence, qui peut sembler ténue au premier abord, se charge de sens ensuite, dès lors que le modèle italien se trouve rattaché au temple de Vénus, condamné pour sa lascivité ; tandis que le modèle poétique français se voit gravé sur le roc et attribué au temple de Minerve, érigé au sommet d'un rocher austère<sup>81</sup>.

La douceur de la langue italienne illustrée par la poésie se voit donc sapée par la luxure du temple de Vénus. Quant à la langue française, rien n'altère ses qualités puisqu'elle est inscrite dans la pierre, au faîte d'un roc. À chacune des deux langues peut alors être attribué un type de douceur : le *dulcis*, douceur douteuse attribuée au temple de Vénus et le *suavis*, la douceur harmonieuse propre au temple de Minerve. La langue française s'illustre ainsi par sa noblesse. Il ne s'agit donc plus d'une concorde entre les langues, puisque les valeurs de l'une apparaissent supérieures à celles de l'autre.

## Les enjeux politiques et culturels : le rôle de la ville de Lyon

44 Jean Lemaire de Belges dit de Lyon qu'elle est le « second œil de France »<sup>82</sup>. Cette affirmation est effectivement justifiée puisque cette cité est au XVI<sup>e</sup> siècle la seconde du royaume par sa population et sa superficie<sup>83</sup> ; elle est un lieu de culture où les artistes aiment à se retrouver<sup>84</sup>, une ville où l'imprimerie est très développée<sup>85</sup> et elle jouit enfin d'une place stratégique puisque, située à mi-chemin entre l'Italie et Paris, elle permet d'importer en France les techniques d'impression et la connaissance italiennes<sup>86</sup>. Lyon est donc le lieu par excellence de la culture et du partage de celle-ci<sup>87</sup> ; elle se prête alors aisément au rôle de conciliatrice.

45 S'il est nécessaire de concilier l'Italie et la France, c'est non seulement au point de vue linguistique, mais plus particulièrement au niveau politique. D'après François Cornilliat, dans son article relatif à Lyon et l'illustration de la langue, Lemaire de Belges avait effectivement pour objectif de rétablir la paix entre les Italiens et les Français, dont les relations s'étaient détériorées depuis la guerre contre Venise<sup>88</sup>. L'auteur proposerait donc l'union de la France et de Florence comme une alternative au conflit contre Venise. Pourtant, le temple de Vénus ne se prête aucunement à une telle alliance :

Laquelle amitié ne feauté ne se pourra trouver au temple de Venus qui signifie lascheté, et oisiveté. Attendu qu'elle est trop amoureuse et accointe de Mars, le grand Dieu des batailles, lequel ne quiert sinon semer division et zizanie entre loyaux amans : Mais bien la pourra on recouvrer ou temple de la Deesse Minerve : C'est à dire de parfaite operation, de prudence, paix et concorde : Comme on verra par la deduction de ce present traicté, qui sera divisé en deux parties. [P<sup>1</sup> 9]

46 C'est donc au temple de Minerve qu'il faudra éventuellement réaliser l'entente entre les deux pays : « Minerve, laquelle autrement se nomme Pallas, ou Bellona, Deesse de science, d'estude, de vertu, de paix, qui est aussi quise par armes, maistresse de tout artifice et ouvrage, inventeresse d'armures, et de tous autres acoustremens » [P<sup>3</sup>, 6]. Cet espoir est vite déçu puisque même dans ce second temple, la concorde n'est pas effective, mais demeure en attente. Cet échec amène alors François Cornilliat à proposer une autre interprétation visant à considérer, synchroniquement, les deux temples. Tous deux seraient des allégories de la conduite à tenir dans la crise italo-française : le temple de Vénus préfigurant le mauvais choix de s'allier à l'ennemi, le temple de Minerve, la prudence de soutenir la France :

Réduite à elle-même, la fiction des temples renvoie au scénario du « pèlerinage de la vie humaine », allant d'une jeunesse « folle », amoureuse, sensuelle, à

l'apprentissage tardif de la sagesse ; le temple de Vénus symbolise les amours en général, celui de Minerve, le choix de la « prudence » après l'inévitable déconvenue. À ce scénario bien rôdé, Lemaire donne, tardivement ou non, un niveau supplémentaire de signification : c'est un « comme si » dont le sens ultime est la guerre ou la paix entre deux langues, deux cultures, deux nations. Il ne s'agit donc plus de la vie humaine en général, avec ses choix successifs, mais d'un moment historique. De ce point de vue, le rapport entre les deux temples n'est plus diachronique, mais synchronique, alternative offerte à la réflexion, non pas de l'homme en général, mais des Français de 1511, fascinés par l'Italie, envahisseurs envahis, et spectateurs inquiets d'une crise gallicane. La conduite morale d'une vie individuelle devient le symbole d'un imbroglio historico-culturel, la *narratio* d'une rhétorique délibérative dont l'enjeu se dédouble encore : il ne s'agit pas seulement de concorde des langues, mais d'alliance politique, prêchée par un « Gallican » de fraîche date<sup>89</sup>.

47 Cette lecture de François Cornilliat amène à relativiser celle de Jean Frappier qui voit dans le temple de Vénus l'allégorie du Lyon renaissant, dans la mesure où Lemaire situe son temple « aux confluent d'Arar et Rhodanus » [TR 135]. Dans chacun de ces lieux (Lyon et le temple de Vénus), l'on chante, l'on produit des vers et l'on cohabite pacifiquement. La beauté édénique du Lyon ainsi métaphorisée paraît être la transposition littéraire des merveilles qui entourent la colline de Fourvière. La description des riches atours de Vénus est l'écho poétisé des somptuosités du coteau lyonnais ; la multiplicité des récitals dans le temple divin se fait le pendant poétique des diverses pratiques musicales de Fourvière ; la création versifiée dédiée à la déesse trouve son reflet dans les productions des érudits lyonnais. Ainsi, d'après Jean Frappier, toutes les somptuosités du premier palais semblent être inspirées de la réalité lyonnaise<sup>90</sup>. Cette perception est à nuancer puisqu'elle passe sous silence la part négative liée à ce temple, à savoir le rejet de « l'acteur », l'attrait du gain et les diverses tensions latentes. En effet, le temple de Vénus ne semble pas être le lieu idéal de la concorde, puisque, comme le rappelle François Cornilliat, « le pacifisme de Génus n'est qu'apparence : l'accointance de Vénus et de Mars ne signifie pas que la guerre cède à l'amour, mais que l'amour (véral) mène à la guerre, une guerre perdue d'avance »<sup>91</sup>. Le temple de Vénus n'est pas le reflet de la ville actuelle, mais est plutôt la projection menaçante « d'une image "romaine" et décadente »<sup>92</sup>. Une image romaine, mais pas seulement...

48 En effet, Rome n'est pas l'unique cible de Lemaire, qui vise également la ville florentine : la première étant la Rome vénale de Jules II, la seconde la Florence du « bon Petrarque, en amours le vray maistre » [TR 6]. Si cette dernière est également prise pour cible, c'est afin de dénoncer son hégémonie culturelle en France, et de revendiquer par là même l'indépendance de la culture française : « Il faut sauver Florence d'elle-même – politiquement –, et sauver Lyon de Florence – intellectuellement »<sup>93</sup>. L'on remarquera d'ailleurs que dans le passage de la *Concorde* précédemment cité, où Lemaire énumère les meilleurs auteurs des deux langues, l'auteur engage une joute littéraire qu'il porte en particulier sur le terrain de la poésie amoureuse :

Car l'une des parties soustenoit, que la langue François estoit assez gente et propice, suffisante assez, et du tout elegante pour exprimer en bonne foy, et mettre en effect, tout ce que le langage Toscan ou Florentin (jasoit ce qu'il soit le plus flourissant d'Italie) sauroit ditter ou excogiter, soit en amours soit autrement. [...] L'autre personnage deffendoit et preferoit le langage Italique, comme celui qui plus et mieux apoint, et par plus grande affection, sçait exprimer son intention en pratique amoureuse et autres matieres. [P<sup>1</sup> 2]

Les Italiens font ici figure de précurseurs (c'est le langage « toscan ou florentin » qui « ditte » ou « excogite » la matière à traiter), mais Lemaire déclare la langue française apte à traiter les mêmes thèmes. L'on voit ainsi s'esquisser, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, la théorie de l'imitation qui amènera Du Bellay et Ronsard à rivaliser quarante ans plus tard avec Pétrarque pour tenter d'imposer, en le surpassant, le triomphe de la langue française.

- 49 Cette rivalité culturelle qui vise à affranchir la France de la tutelle florentine ne doit pas pour autant rompre l'alliance politique voulue entre les deux états dont Lemaire de Belges rappelle l'entente. Une entente qu'il souhaite voir se renouveler d'autant que les deux territoires ont une origine franque commune :

C'est à dire d'un mesme temps et faculté à Dante : qui preceda Petrarque, et Bocace : et que l'un estoit emulateur (et nonobstant amy) des estudes de l'autre : et que dès ce temps mesmes, tout se portoit bien d'un costé et d'autre : C'est asavoir que France, et Florence, qui se intitulent de mesme lettre, estoient franches, flourissantes, et conjointes. Toutes ces choses attendues et considerées, il estoit bien seant, que le semblable advinst en nostre temps. Mesmement pource que la fleur de lis de Florence, est procedée du don du grand empereur Charlemaigne Roy des Francz, fondateur ou instaurateur de la cité de Florence la belle, et non rebelle aux François [...]. [P<sup>3</sup> 4-5]

- 50 Il s'agirait en quelque sorte de faire « d'une pierre deux coups en renforçant l'alliance politique tout en contenant, voire en retournant l'influence culturelle »<sup>94</sup> : Lemaire réclame un Lyon insoumis à l'influence transfrontalière, mais en paix avec l'allié florentin<sup>95</sup>. *La Concorde des deux langages* de Jean Lemaire de Belges présente donc un engagement nationaliste tout à la fois politique, linguistique et culturel, en visant à défendre la langue et la culture françaises, tout en s'assurant du soutien de son voisin italien.

## Texte : *La Concorde des deux langages* de Jean Lemaire de Belges

### Principes d'édition

#### Texte de référence

- 51 Le texte de référence est la dernière édition de l'époque, posthume, établie par Antoine du Moulin qui a l'avantage de proposer un état plus moderne du texte (en particulier en ce qui concerne la ponctuation et l'usage des majuscules) : *Le traicté intitulé la concorde des deux langages dans Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean le Maire de Belges. Avec la Couronne Margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées. Le tout reveu et fidelement restitué par maistre Antoine du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon, Jean de Tournes, 1549. L'édition J. Frappier (Paris, Droz, 1947) donne la leçon du manuscrit de Carpentras (1511) dont nous signalons en note les variantes les plus significatives (Frappier / 1511). La première édition date de 1513.

#### Principes de transcription

- 52 La ponctuation, les majuscules et l'orthographe du texte de référence ont été respectées à l'exception de quelques adaptations d'usage : les abréviations ont été développées, les lettres i/j et u/v dissimilées, les apostrophes et cédilles ajoutées, les finales en -é accentuées (-é, -és, -ée, -ées, mais l'accent n'a pas été établi devant -z) et certains termes

désagglutinés selon les formes attestées par les dictionnaires de l'ancienne langue<sup>96</sup> : les composés de *dict* ont ainsi été désagglutinés, mais *assavoir* a été conservé (*c'estassavoir* étant désagglutiné en *c'est assavoir*), ainsi que *jasoit* et l'emploi composé de *tres*. Les formes grammaticales anciennes ont été conservées (*ou* pour *au*, *se* pour *se*, *ne* pour *ni*, *dont* pour *d'où*).

### Lien vers l'édition de référence numérisée

- 53 *Traicté intitulé la concorde des deux langages dans Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean le Maire de Belges. Avec la Couronne Margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées. Le tout reveu et fidelement restitué par maistre Antoine du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre, Lyon, Jean de Tournes, 1549 :*  
<http://bit.ly/Concorde1549>

## Le traité intitulé la concorde des deux langages [p. 380]

### Prologue

- 54 Puis peu de jours en çà, est de nouvel advenu, que deux personnes ayans benivolence l'une à l'autre, et tous deux de noble et gaillarde nature : c'est asavoir quant à l'art et estude Mercurial et Palladien, se trouverent ensemble en lieu domestique et privé, et eurent entre autres choses, devises entremeslées, de la comparaison de la langue Françoisse, et de sa franchise et bonté naïve envers le langage Toscan et Florentin, lesquelz sont derivez et descendus d'un mesme tronc et racine : c'est asavoir, de la langue Latine, mere de toute eloquence. Tout ainsi comme les ruisseaux procedent de la fontaine, et doivent vivre et perseverer ensemble, en amoureuse concordance. [P<sup>1</sup>, 1]
- 55 Neantmoins commençoit entre lesdits deux personnages, qui de toute prime jeunesse s'estoient entreaymez par admiration de vertu, à sourdre quelque debat<sup>97</sup> et altercation de leurs preeminences quant à fidelité : et ce procedoit de gracieuse jalousie : Car l'une des parties soustenoit, que la langue Françoisse estoit assez gente et propice, suffisante assez, et du tout elegante pour exprimer en bonne foy, et mettre en effect, tout ce que le langage Toscan ou Florentin (jasoit ce qu'il soit le plus flourissant d'Italie) sauroit ditter<sup>98</sup> ou excogiter<sup>99</sup>, soit en amours soit autrement. Et en ce allegoit pour ses garants et deffenseurs aucuns poètes, orateurs, et historiens de la langue Françoisse, tant antiques comme modernes, si comme Jean de Mehun, Froissart, Maistre Alain, Meschinot, les deux Grebans, Millet, Molinet, George Chastelain, et autres, dont la memoire est et sera longuement en la bouche des hommes, sans ceux qui encores vivent et flourissent. Desquelz maistre Guillaume Cretin est le Prince<sup>100</sup>. [P<sup>1</sup>, 2]
- 56 L'autre personnage deffendoit et preferoit le langage Italique, comme celui qui plus et mieux apoint, et par plus grande affection, sçait exprimer son intention en pratique amoureuse et autres matieres. Et pour ce prouver mettoit en avant plusieurs acteurs renommez et autorisez, si comme Dante, Petrarque, et Bocace tous trois florentins, Phileppe, Seraphin, et assez d'autres Italiens. [P<sup>1</sup>, 3]
- 57 Pour lequel different accorder, l'une desdites parties s'efforçoit d'exaulcer, autoriser, et honorer nostre langue Françoisse et Gallicane. Et de fait, luy seoit bien à merveilles. Comme celle qui d'un haut cœur virile et masculin, prononçoit maints nobles termes amoureux et prudents, par elegance feminine. Si me requit de vouloir mettre main à la

- plume, pour descrire le tumulte amoureux de leur debat, et l'accord prochain qui s'en pourroit ensuivre, ou au moins en donner quelque bon espoir et apparence par mon escriture. [P<sup>1</sup>, 4]
- 58 Laquelle charge j'ay volentiers entreprise à sa benigne requeste, comme celuy qui ayme et honnore à mon pouvoir la langue Gallicane amie et voisine du langage ytalien. Joint à ce, que aucunes autres raisons concurrentes et non discrepantes, me y ont incité : C'est asavoir, pource que au temps moderne plusieurs nobles hommes de France frequentans les Itales, se delectent et exercent<sup>101</sup> audict langage Toscan, à cause de sa magnificence, elegance, et douceur. Et d'autre part, les bons esprits Italiques prisent et honnorent la langue Françoisse, et se y deduisent mieux qu'en la leur propre. À cause de la resonance, de sa gentillesse et courtoisie humaine. [P<sup>1</sup>, 5]
- 59 Une autre raison encores m'ha<sup>102</sup> à ce stimulé. C'est de persuader [p. 381], autant qu'en moy peult estre, la paix et union perpetuelle, entre lesdites deux nations et langues, lesquelles sont en partie amies et concordantes l'une à l'autre, mais pour la plus grand part ennemies. Ainsi comme si dame Nature tout à son essient les eust desjointes et separées par obstacle des Alpes, et des montaignes interposites<sup>103</sup>, et par la difference du ciel, des mœurs, et des coustumes quant au fait, et des accents, contenances, et prononciations quant à la parole. [P<sup>1</sup>, 6]
- 60 Lesquelles choses apperent assez clerement ou temps present : C'est asavoir d'un costé par aucunes aliances et communications qui se treuvent et s'entretiennent entre lesdites deux nations. Mesmement entre le peuple de Florence et la noblesse Françoisse. Et le contraire se monstre par les guerres, factions, bendes, et inimitiez violentes, des Veniciens, avecques leurs confederez contre ceux de nostre langue. [P<sup>1</sup>, 7]
- 61 Donques, il m'a semblé bon pour chose morale et duisant<sup>104</sup> à la chose publique, et aussi delectable aux lisans, de mettre peine à les persuader et enhorter, tant en general comme en particulier d'estre desormais d'un mesme accord et volenté, sans plus avoir de controverse entre eux, car trop en couste la façon. [P<sup>1</sup>, 8]
- 62 Laquelle amitié ne feauté<sup>105</sup> ne se pourra trouver au temple de Venus qui signifie lascheté, et oisiveté. Attendu qu'elle est trop amoureuse et accointe<sup>106</sup> de Mars, le grand Dieu des batailles, lequel ne quiert<sup>107</sup> sinon semer division et zizanie entre loyaux amans : Mais bien la pourra on recouvrer ou temple de la Deesse Minerve : C'est à dire de parfaite operation, de prudence, paix et concorde : Comme on verra par la deduction de ce present traicté, qui sera divisé en deux parties. [P<sup>1</sup>, 9]
- 63 La premiere contiendra la description du temple de Venus, selon la mode poëtique. Et sera rythmée de vers tiercets, à la façon Italienne ou Toscane, et Florentine : Ce que nul autre de nostre langue Gallicane ha encores attenté d'ensuivre, au moins que je sache. [P<sup>1</sup>, 10]
- 64 L'autre qui fera mention du temple de Minerve, sera meslée de prose et de rythme Françoisse, qu'on dit Alexandrine. Et pource que de la fin procede la denomination, il sera intitulé Le chemin du temple Minerve. [P<sup>1</sup>, 11]
- 65 Or commenceray je ce labeur, comme si autrefois j'eusse esté curieux de frequenter le temple de Venus : et que maintenant je cherche le chemin de celuy de Minerve la belle et vertueuse Deesse, à qui ce Present est consacré, desirant qu'elle le reçoive pour agreable. [P<sup>1</sup>, 12]

***L'acteur décrit en la premiere partie le temple de Venus : auquel il ne fut pas du tout bien recueilly. Parquoy il s'adressa depuis au chemin du temple de Minerve***

- 66 En la verdeur du mien flourissant aage,  
D'amours servir me voulus entremettre :  
Mais je n'y euz ne proufit n'avantage. [TR, 3]
- 67 Je feis maint vers, maint couplet, et maint metre,  
Cuydant suivre<sup>108</sup>, par noble Poësie,  
Le bon Petrarque, en amours le vray maistre. [TR, 6]
- 68 Tant me fourray dedens tel fantasie,  
Que bien pensoye en avoir apparence,  
Comme celui qui à gré l'euz choisie. [TR, 9]
- 69 De luy à moy se trouvoit conference :  
Veu qu'il eslut sa dame Avignonnoise,  
Ja nonobstant qu'il fust né de Florence. [TR, 12]
- 70 Et je qui fus, en temps de guerre et noise,  
Né de Haynnau, païs enclin aux armes,  
Vins de bien loing guerre<sup>109</sup> amour Lyonnoise. [TR, 15]
- 71 Or quittay je tumultes et alarmes :  
Si changeay Mars au noble Dieu d'amours,  
Et chant bellique aux amoureuses larmes. [TR, 18]
- 72 Bien me sembloit que plus loing qu'à Nemours  
On m'eust ouy plourer, gemir, et pleindre :  
Tant furent grans mes cris, et mes clamours. [TR, 21]
- 73 Par ainsi donc, pour ma douleur esteindre,  
Au grand saint temple à Venus me vouay,  
Cuydant mon dueil à meilleur couleur taindre. [TR, 24]
- 74 Ce temple n'est à Cambray n'à Douay.  
Si me falut le chercher où il est,  
Dont à le guerre<sup>110</sup> en maints lieux tressuay<sup>111</sup>. [TR, 27]
- 75 [p. 382] Au chemin fus ; sur le temps nouvellet,  
Non sans souvent souspirer et fremir,  
Pour parfournir<sup>112</sup> mon vœu, fust bel, ou laid. [TR, 30]
- 76 Lassé de pleindre, ennuyé de gemir,  
Je quis sommeil cuydant prendre repos,  
Mais le songer<sup>113</sup> infesta mon dormir. [TR, 33]
- 77 Car tous les pleints, les pleurs, et les propos,  
Dont en veillant esservellé m'estoye,  
Renouvellay, sans aucun interpos<sup>114</sup>. [TR, 36]
- 78 Et dis ainsi : Trop me suit et costoye  
Fortune dure, et le doux mal d'amer,  
Duquel Venus durement me festoye<sup>115</sup>. [TR, 39]

- 79 En ce disant, avec maint pleur amer,  
Je veis en l'air clere et resplendissant  
Celle qui fait mes pleintifz<sup>116</sup> entamer. [TR, 42]
- 80 C'est la Deesse outrageuse, et puissant  
Mere d'Amour, le fier et orgueilleux,  
Par qui je suis en douleur languissant. [TR, 45]
- 81 Trop bel estoit son arroy merveilleux,  
Trop y avoit de grands beautez insignes,  
Trop y fut tout plaisant et perilleux. [TR, 48]
- 82 Son chariot meinent<sup>117</sup>, Coulombs<sup>118</sup>, et Cygnes,  
Blancs comme neige, à coliers argentez.  
Alentour sont, ris<sup>119</sup>, et amoureux signes. [TR, 51]
- 83 Pensers joyeux, richement charpentez  
Tout à esmail, le tymon enrichissent,  
Et doux attraits bien faits de tous costez. [TR, 54]
- 84 Plaisans regards à l'environ marchissent<sup>120</sup>,  
Des roues d'or, richement estoffées,  
Qui de perles et dyamans blanchissent. [TR, 57]
- 85 Quand Boreas, vid Venus, et ses Fées,  
Marcher par l'air, tant cler et saphirin,  
Il rengorgea ses horribles bouffées. [TR, 60]
- 86 Si feit Auster, qui du gouffre marin  
Non eslevant ses nuées obscures,  
Veult faire place au doux vent Zephyrin. [TR, 63]
- 87 Lors Appollo, passant par les arcures<sup>121</sup>  
Du Zodiac, entra ou mouton d'or,  
Et à chauffer la terre mit ses cures. [TR, 66]
- 88 La terre rit, et se mit à l'essor,  
Quand elle vid, Hyver, glace, et bruïne,  
Plat confondus, et beaucoup pis encor. [TR, 69]
- 89 Hucha<sup>122</sup> Printemps, luy monstra la ruïne  
D'Hyver fuyant les<sup>123</sup> monts hyperborées,  
Qui craint Phebus à la come<sup>124</sup> aureine<sup>125</sup>. [TR, 72]
- 90 Printemps joyeux fait venir cent charrées  
De fueille verde, et d'herbette jolie,  
Dont Zephyrus ha les Landes parées. [TR, 75]
- 91 Puis vint Flora, qui son tresor deslie,  
Parestendant<sup>126</sup> ses beaux tapis semez  
De mainte rose, et de mainte ancolie. [TR, 78]
- 92 Mars, Avril, May, de florettes armez  
Tindrent leurs reings, par champs, et par praries,  
Souz pavillons, de beaux arbres ramez<sup>127</sup>. [TR, 81]

- 93 Les pastoureaux<sup>128</sup>, des vallées flouries,  
Font resoner les hauts montz verdoyans  
De leurs flajeolz, et musettes series<sup>129</sup>. [TR, 84]
- 94 Pan, et Eglé, à chanter s'employans,  
Tous d'un accord fournissent douce noise<sup>130</sup>,  
Resjouissans les esprits des oyans. [TR, 87]
- 95 Mais plus que nulz, s'esjouit et degoise<sup>131</sup>  
Le franc Tityre, en doux et joyeux sons.  
Parquoy le prys luy demeure, où qu'il voise<sup>132</sup>. [TR, 90]
- 96 Car à Venus, tant ont pleu ses chansons.  
Qu'elle arresta son chariot doré  
Dessus un tertre, à l'endroit des buissons. [TR, 93]
- 97 À son venir, Faunes l'ont adoré,  
Satyres, Pans, Egipans, Dieux agrestes<sup>133</sup>,  
Et Sylvanus, par les bois honoré. [TR, 96]
- 98 Nymphes aussi, diligentes et prestes<sup>134</sup>,  
À la Deesse, ont offert leur service  
Tout à l'entour faisans danses, et festes. [TR, 99]
- 99 Les Nappées<sup>135</sup>, exerçans leur office<sup>136</sup>,  
Font bouillonner fontaines argentines,  
Creans un bruit, à sommeil trespropice. [TR, 102]
- 100 Puis à dresser les tentes celestines  
Ont mis leur soing, les mignonnes Dryades,  
Faisans de bois, ombrageuses courtines. [TR, 105]
- 101 Les Hymnides, et les Amadryades  
Prindrent prez<sup>137</sup>, fleurs, et tous arbres en cure,  
Pour revestir les monts des Oreades<sup>138</sup>. [TR, 108]
- 102 Si n'est la gloire aux Naiades obscure,  
Qui vont gardant par les rives herbues,  
Que fleuve aucun d'eschapper ne procure. [TR, 111]
- 103 Quand Venus vid les regions imbues  
De flair plus doux, qu'odeur ambrosiane<sup>139</sup>,  
Partant du clos des florettes barbues : [TR, 114]
- 104 Elle appella la fille de Diane  
Rosée douce, et de refreschir plantes  
Luy enchargea cure cotidiane. [TR, 117]
- 105 Et celle à qui telz oeuvres sont plaisantes,  
Fit un milier de perles rondelettes,  
Plus que crystal, cleres, resplendissantes. [TR, 120]
- 106 Puis les pendit autour des entelettes,  
Sur les rainceaux<sup>140</sup> des espineux rosiers,  
Et au sommet des flairans<sup>141</sup> violettes. [TR, 123]

- 107 Ce temps pendant, les fins joyeux gosiers  
Des oiselets, Aurora saluerent,  
Qui coulouroit desjà fleurs, et frasiers. [TR, 126]
- 108 Tous elements, de joye transmuerent,  
En admirant sa blancheur rubicunde :  
Et les clers Cieux, leurs beautez desnuerent. [TR, 129]
- 109 Cy, ô Clio, eslargis moy faconde,  
Pour expliquer des hauts faits de Venus,  
Ce que j'en veis, en matiere feconde. [TR, 132]
- 110 Un Temple y ha, plus beau ne vid onq nulz,  
Assis sus Roc, en lieu fort autentique,  
Aux confluents d'Arar et Rhodanus. [TR, 135]
- 111 Là est le chef de la Gaule Celtique,  
Reflourissant comme un autre Ilion,  
[p. 383] Et surcroissant en sa valeur antique. [TR, 138]
- 112 Peuple Royal, portant cœur de Lyon,  
Y fait sejour, dont France est decorée,  
Et y void on Nymphes un million. [TR, 141]
- 113 Nymphes d'honneur, de beauté naturée,  
Beaux<sup>142</sup> esperits, visages angeliques,  
Plus qu'onques n'eut, en Cypre, ou Cytharée. [TR, 144]
- 114 Là, ha Venus son temple, et ses reliques,  
Où maints amants par grand'ardeur se vouent,  
Et y font vœux, tant privez que publiques. [TR, 147]
- 115 De temples maints que les Poètes louent  
Ce n'est plus rien, ilz sont tous abolis :  
Mais cestuy seul, les Dieux font et advouent<sup>143</sup>. [TR, 150]
- 116 Les piliers sont de dyamans polis,  
Le fondement est d'argent bien duisant,  
L'avant portal, tout de saphirs jolis. [TR, 153]
- 117 L'ordre du comble, ordonnée en croisant,  
Fait enlasser les beaux piliers ensemble,  
Qui sont d'ivoire, et de fin or luisant. [TR156]
- 118 Tout le dehors, un Paradis ressemble :  
Le dedens n'est ne trop cler, ne trop brun,  
Mais delectable à voir, comme il me semble. [TR, 159]
- 119 Jadis Venus, en deux temples, dont l'un  
Fut Corinthois, et l'autre de Sicile,  
Mainte fille eut, dedié<sup>144</sup> en commun. [TR, 162]
- 120 Mais ceux destruits par guerre difficile,  
La grand Deesse, ha depuis mieux assis  
En Occident, son temple et domicile. [TR, 165]

- 121 Car là void on simulacres massifz,  
Idoles peints, et vives imagettes,  
Sans encombrier<sup>145</sup> de verre ou de chassis. [TR, 168]
- 122 Qui des griefz maux, où personnes sujettes  
Sont maintesfoiz, ainsi que par miracle  
Donnent respons de leurs douces gorgettes. [TR, 171]
- 123 De ce haut temple, et merueilleux oracle,  
Les aultez<sup>146</sup> sont de lis tresbien parez,  
Encourtinez<sup>147</sup>, pour eviter spectacle. [TR, 174]
- 124 Les chappes sont, de draps bien figurez<sup>148</sup> :  
Le propre encens, est d'odeur naturelle,  
Les benoitiers, des vaisseaux corporelz<sup>149</sup>. [TR, 177]
- 125 Et là dedens jamais eaue ne gelle,  
Se l'asperges<sup>150</sup> n'est d'estoffe amortie,  
Ou qu'un froid vent de crainte ne s'y mesle. [TR, 180]
- 126 Les confanons<sup>151</sup>, de couleur assortie  
Sont les atours d'accoustremens gorriers<sup>152</sup>,  
Branslans au vent, d'une et d'autre partie. [TR, 183]
- 127 Lesquelz on porte aux festes volentiers,  
Danses et jeux, où se font fictions,  
Là mieux que ailleurs, les desploye on d'un tiers. [TR, 186]
- 128 Là les templiers font leurs processions,  
Mainte statue est droit là transportée,  
Et là se font grands intercessions. [TR, 189]
- 129 Là est Venus par musique enchantée,  
Et tout le chant prend d'amours accordance,  
Où volupté, sans nulle autre est hantée. [TR, 192]
- 130 Là est l'usage, et coustumiere danse  
De l'ordre humain, et le droit naturel  
Du diocese, où tant ha d'abondance. [TR, 195]
- 131 C'est au lieu dit, Paradis corporel,  
Dont Genius est metropolitain<sup>153</sup>,  
Qui tire plus que bœuf ou que torel. [TR, 198]
- 132 Genius donc, premier Primat hautain,  
De toute Gaule, ha citez suffragantes<sup>154</sup>  
Tant en païs prochain comme lointain. [TR, 201]
- 133 Villes, citez, mignonnes et fringantes,  
En qui les biens du monde se comprennent,  
Comme on congnoit, par œuvres elegantes. [TR, 204]
- 134 Et d'autres tant, qui tous les jours apprennent,  
Que Genius, Prelat Venerien,  
Est esbahi, dont tant de gens luy viennent. [TR, 207]

- 135 Or fait il bruire en maint lieu terrien  
 Son tintinnable<sup>155</sup>, et mener grand tintin :  
 Qui ne le peult sonner, il n'aura rien. [TR, 210]
- 136 Les cloches sont de metal argentin,  
 Et qui ne tire, ainsi qu'à l'abandon  
 Il aura beau cliqueter<sup>156</sup> le patin<sup>157</sup>. [TR, 213]
- 137 Car jà n'aura, ne grace ne pardon :  
 Tant est le prestre estrange de nature,  
 Qui tout devoit presenter en pur don. [TR, 216]
- 138 Ainsi Venus, parmy la flouriture<sup>158</sup>  
 Au jour poingnant, que matines sonnerent,  
 Feit de son temple ouvrir la grand'closture. [TR, 219]
- 139 Et là seant, les oiseaux entonnerent,  
 Un doux cantique, entrebrisé d'accords,  
 Dont les parois du temple resonnerent. [TR, 222]
- 140 Philomena moduloit ses records,  
 Contre tenant, à Progne l'arondele<sup>159</sup>,  
 Par un doux bruit accordant sons discords. [TR, 225]
- 141 Merles, mauvis<sup>160</sup>, de plus belle en plus belle,  
 Serins, tarins<sup>161</sup>, faisans proportions,  
 Y murmuroient, par tenson<sup>162</sup> non rebelle. [TR, 228]
- 142 Chardonnerets, en diminutions,  
 Lynottes, gays, trestous<sup>163</sup>, à qui mieux mieux,  
 Firent ouyr leurs jubilations. [TR, 231]
- 143 Leurs poincts d'orgues, volerent aux hauts cieux  
 Leurs versets dits alternativement  
 Delecterent les oreilles des Dieux. [TR, 234]
- 144 Et quand leur hymne eut prins definement<sup>164</sup>,  
 Il vint avant maint nouvel Arion,  
 Maint Orpheus, jubilant doucement. [TR, 237]
- 145 D'un vieil Terpandre, ou d'un vieil Amphion,  
 D'un Apollo harpant en sa coquille  
 On n'ha plus cure, et si les deffie on. [TR, 240]
- 146 Pour un Linus chantant de voix tranquille,  
 Un Thamyras ; Tubal, ou Pithagore,  
 Il en est cent, et pour cent en est mille. [TR, 243]
- 147 Au nouveau chant, à la nouvelle gorre<sup>165</sup>,  
 Venus s'endort, mieux qu'au chant des Seraines<sup>166</sup>,  
 Ou qu'à menger pavots, et mandragore. [TR, 246]
- 148 Tous vieux flageots<sup>167</sup>, guisternes<sup>168</sup> primeraines<sup>169</sup>,  
 [p. 384] Psalterions<sup>170</sup>, et anciens decacordes,  
 Sont assourdis par harpes souveraines. [TR, 249]

- 149 Par le doux son des nouveaux monocordes,  
Ont mis souz banc les gens du Roy Clovis,  
Leurs viiesles, leurs vieux plectres et cordes. [TR, 252]
- 150 Et maintenant frequentent à devis  
Les cœurs divins, les pulpitres dorez,  
Anges nouveaux, dont les cieux sont servis. [TR, 255]
- 151 Au fin mylieu, du cœur, ouyr pourrez  
Entrebriser musique Alexandrine,  
Et de Josquin les verbes coulourez. [TR, 258]
- 152 Puis d'Ockeghem, l'harmonie tresfine,  
Les termes doux de Loïs et Compere,  
Font melodie aux cieux mesme confine<sup>171</sup>. [TR, 261]
- 153 Les neuf beaux cieux que Dieu tourne et tempere,  
Rendent tel bruit en leurs spheres diffuses,  
Que le son vient, jusqu'en nostre hemispere. [TR, 264]
- 154 Et de là sont toutes graces infuses  
Aux clers engins, et le don celestin  
De la liqueur et fontaine des Muses. [TR, 267]
- 155 Tant en<sup>172</sup> François, que Toscan et Latin,  
L'air y resonance, entre les murs du temple,  
Et plus au soir qu'il ne fait au matin. [TR, 270]
- 156 Or, quand le nombre et l'ardeur je contemple  
De tant de gens, qui devant Venus chantent,  
Je n'ay veine qui de stupeur ne s'emple. [TR, 273]
- 157 Poètes maints, en ce grand temple hantent,  
En descrivant les joyeux esbanois<sup>173</sup>  
Et leurs escrits y dedient et plantent<sup>174</sup>. [TR, 276]
- 158 Non pallissans devant ces doux mynois,  
De peur de mort, ou de honte importable<sup>175</sup>,  
Comme jadis aux aultez<sup>176</sup> Lugdunois. [TR, 279]
- 159 Mais de cœur gay, de vouloir delectable,  
Leurs concevoirs<sup>177</sup> hautement pindarisent,  
En figurant mainte couleur notable. [TR, 282]
- 160 Musiciens de leurs voix symphonisent,  
Et leurs buseaux<sup>178</sup> unanimes concordent,  
Soufflent, harpent, tympanent, citharisent. [TR, 285]
- 161 Facteurs, Rimeurs, maint beau dictier<sup>179</sup> recordent<sup>180</sup>,  
À la louenge, et bruit de la Deesse,  
Et de beaux mots leurs dits orment<sup>181</sup> et bordent. [TR, 288]
- 162 Là n'ot on rien, que plaisance et liesse,  
Du bruit hautain le haut ciel en resonance,  
Tout à soulas s'y deduit<sup>182</sup> et acquiesce<sup>183</sup>. [TR, 291]

- 163 Là ne voit on, que gloire qui foisonne,  
Là se produit lascivité Comique,  
Lyriques vers, dont amours on blasonne. [TR, 294]
- 164 Là recite on d'invention sapphique  
Maint noble dit, cantilenes et odes,  
Dont le style est subtil et mirifique. [TR, 297]
- 165 Tout ce qui est en livres ou en codes,  
Se met avant, hymnes et elegies,  
Chansons, motets, de cent tailles et modes. [TR, 300]
- 166 Là se deduit par genealogies  
Le tronc d'amours, son los qui resplendit,  
Et le nombre des graces eslargies. [TR, 303]
- 167 Là maint gosier, barytonnant bondit,  
Qui Lay prononce, ou Balade accentue,  
Virelay vire, ou Rondel arondit. [TR, 306]
- 168 Maint serventois là endroit<sup>184</sup> se punctue,  
Chant Royal maint s'y chante et psalmodie :  
Brief, un chacun s'y peine et esvertue. [TR, 309]
- 169 D'amours servir un chacun s'estudie.  
Par quoy leans<sup>185</sup> j'ouys si doux tumulte,  
Qu'au monde n'est semblable melodie. [TR, 312]
- 170 Du bruit souef<sup>186</sup>, qui au temple resulte  
Incessamment, sans silence ne poses,  
Dame Venus s'esjouist<sup>187</sup> et exulte. [TR, 315]
- 171 Et ce pendant qu'on chantoit tant de proses,  
Le grand Prelat de ce temple notoire,  
Sacrifioit d'encens pur et de roses. [TR, 318]
- 172 Dont le doux flair, espars par l'oratoire,  
Refocilloit<sup>188</sup> les cœurs des amoureux,  
Puis tost après on sonna l'offertoire. [TR, 321]
- 173 Lors Genius (lequel prioit pour eux,  
Laissa l'autel) s'alla mettre en son throne,  
Et devant luy deux bassins grans et creux. [TR, 324]
- 174 Maint povre amant de grand frayeur s'estonne,  
Quant il perçoit ces grans vaisseaux d'argent,  
Esquelz il faut que chacun mette et donne. [TR, 327]
- 175 Aussi maint chantre, et maint poëte gent,  
Par grand desdain laissa livre et pulpitre,  
Et s'en va hors de secours<sup>189</sup> indigent. [TR, 330]
- 176 Et Genius triomphant souz sa mitre,  
Bien acoustré d'habits pontificaux.  
Hucha<sup>190</sup> Danger, son diacre et ministre. [TR, 333]

- 177 Et luy dit bas : Monstre combien tu vaux.  
Garde que nul n'approche l'autel sacre<sup>191</sup>,  
S'il n'ha argent, tant soit il fin ou faux. [TR, 336]
- 178 Puis appella, Belacueil, souzdiacre,  
Disant ainsi : Garde bien souz ton œil  
D'abandonner statue, ou simulacre. [TR, 339]
- 179 Ne de souffrir, qu'homme en face son vueil<sup>192</sup>,  
Sans premier mettre, or ou bagues en gage.  
Mais bien les peux attraire<sup>193</sup>, Belacueil. [TR, 342]
- 180 Et ceux s'en vont, sans gueres de langage,  
Mettre aux deux coings de l'autel grand et ample,  
Pour recevoir chacun selon l'usage. [TR, 345]
- 181 Dame Venus, la maistresse du temple,  
Voyant l'apprest de l'offertoire grand :  
Voulut monstrier un grand signe et exemple : [TR, 348]
- 182 Car elle dit, doucement souzriant,  
Aux trois Graces, qui sont ses pedisseques<sup>194</sup>,  
Que chacune eust œil, et maintien friant. [TR, 351]
- 183 Lors Pasithée, en regards extrinseques  
Attrait maint homme, et sa seur Egiale  
Les entretient, par maints plaisans obseques<sup>195</sup>. [TR, 354]
- 184 Euphrosyna, gentile et curiale<sup>196</sup>,  
S'adonna toute, à ce que sejourner  
Longtemps les fasse, en amour sociale. [TR, 357]
- 185 [p. 385] Quand Genius vid son cas bien tourner  
Au gré Venus, et secours des Charites<sup>197</sup>,  
Il s'appresta, pour un peu sermonner. [TR, 360]
- 186 Et declarer de Venus les merites :  
À fin que ceux, qui d'offrir prests se monstrent  
Ne feissent pas leurs ententes irrites<sup>198</sup>. [TR, 363]
- 187 Chacun se teut, Tous pour ouyr s'accoustrent<sup>199</sup>,  
Si print son theume<sup>200</sup> :

***Le sermon de l'archiprestre Genius***<sup>201</sup>

*Ætatis breve ver.*

Ces mots icy grand chose nous demonstrent. [TR, 366]

- 188 Peuple gentil, vieillesse est vostre hyver,  
Et jeunesse, est le printemps de vostre aage,  
Lequel n'est point si durable que fer. [TR, 369]
- 189 Jeunesse est brieve : et pourtant qui est sage,  
Il sert les Dieux, il employe son temps,  
Ains que vieillesse usurpe en luy servage. [TR, 372]

- 190 Voyez vous point, selon que je pretens,  
 Qu'animaux tous, Dieu et Nature servent,  
 En leur jeune aage, en ce joly printemps ? [TR, 375]
- 191 Les Cerfz au bois, tiltre<sup>202</sup> d'amours observent :  
 Les oiselets, maintenant s'apparient<sup>203</sup>,  
 Et par grand sens leurs especes conservent, [TR, 378]
- 192 Les elements, les uns aux autres rient.  
 Celestes corps, l'un à l'autre se jouent.  
 Toutes choses d'amours, ores se prient. [TR, 381]
- 193 Tous sexes or', en concorde se vouent.  
 Masle, femelle, ont accord reciproque :  
 Jusqu'aux poissons, qui souz les ondes nouent. [TR, 384]
- 194 Mutuel meuf<sup>204</sup>, union univoque,  
 Font connexer la machine du monde  
 Souz un Moteur, qui à paix les provoque. [TR, 387]
- 195 Et de là vient, que le Ciel noble et monde,  
 Aspire en terre une amour affective<sup>205</sup>,  
 De procreer tout ce qui y abonde. [TR, 390]
- 196 D'administrer vigueur vegetative  
 À plante, à arbre, et jusqu'à une feve,  
 Fournir à tout essence nutritive. [TR, 393]
- 197 Et ceste amour, qui ainsi tout acheve,  
 Se dit Nature, estandant les branchettes  
 Des arbrisseaux, quand ilz sont en leur seve. [TR, 396]
- 198 Nature donc, de ses mains tant doucettes  
 Ne fait que tistre<sup>206</sup>, et peindre et labourer  
 À faire fleurs, arbres, hommes, et bestes. [TR, 399]
- 199 C'est pour le tout Univers decorer.  
 Et puis Venus, par ardeur indicible,  
 Les fait trestous<sup>207</sup> ensemble enamourer. [TR, 402]
- 200 Dame Venus employe son possible,  
 À tout conjoindre en amour melliflue<sup>208</sup>,  
 Leur propinant vertu concupiscible. [TR, 405]
- 201 À toute beste utile, ou superflue,  
 Elle consigne un esguillon d'amours,  
 Et un desir sensuel leur influe<sup>209</sup>. [TR, 408]
- 202 Mais sa cure est principale tousjours  
 Sur les humains : ausquelz ses graces donne,  
 Au beau printemps : et en leurs jeunes jours. [TR, 411]
- 203 Si donques or', tout animal s'adonne  
 D'amours servir, de Venus mercier<sup>210</sup>,  
 Ainsi que Dieu, et Nature l'ordonne, [TR, 414]

- 204 Que ferez vous, qui pour approprier<sup>211</sup>  
 Bien voz hauts noms, estes tous Demydieux,  
 Et qui savez le bien du mal trier ? [TR, 417]
- 205 Saints animaux, la<sup>212</sup> semence des cieux,  
 Hommes prudents, exsperits<sup>213</sup> raisonnables,  
 Et qu'entre tous, Nature ayme le mieux : [TR, 420]
- 206 Serez vous point aux hauts Dieux serviables,  
 Dame Venus, l'honorerez vous point  
 Comme ses serfz, devots et amiables ? [TR, 423]
- 207 Si serez<sup>214</sup> dea<sup>215</sup>, Nature vous y poingt :  
 Et mesmement en ce doux temps vernal,  
 Auquel estes, gays, frais, forts, en bon point. [TR, 426]
- 208 N'attendez point le froid temps hyvernal,  
 Auquel serez destituez de forces,  
 Et de vigueur perdrez le gouvernal. [TR, 429]
- 209 En ce temps là, voz ridées escorces  
 De grand vieillesse, aspres seront et dures :  
 Et voz branches, inclinées et torses. [TR, 432]
- 210 Lors Vulturnus, et ses noires froidures,  
 Ciffflans, bruyans, vous feront escroler,  
 Flastrir<sup>216</sup>, fener<sup>217</sup>, voz fleurs, et voz verdure. [TR, 435]
- 211 Lors verrez vous, voz fueillettes voler,  
 Voz bruns cheveux semez de neige blanche,  
 Et voz hauts troncs, desnuer et peler. [TR, 438]
- 212 Si vous faudra appuyer, tige et branche,  
 De bastonneaux<sup>218</sup>, et autres sustentacles<sup>219</sup>,  
 Que vent aucun ne vous tombe ou desbranche. [TR, 441]
- 213 Voz yeux rouillez, trouveront pour obstacles  
 Larmes sans vueil, avec mailles, et toilles :  
 Qui sont de Mort assez prochains signacles<sup>220</sup>. [TR, 444]
- 214 Plus n'y aura d'humeur dedens voz moilles,  
 Fors<sup>221</sup> distillans catarrhes<sup>222</sup>, et roupies<sup>223</sup>,  
 Le chef baissé loing du cours des estoilles. [TR, 447]
- 215 Vieillesse grieve<sup>224</sup> envoira ses espies<sup>225</sup>  
 Tremeur<sup>226</sup>, Langueur, Infrigidation<sup>227</sup>,  
 Dont voz vertuz seront fort assoupies : [TR, 450]
- 216 Car par leur fort<sup>228</sup>, et congelation.  
 Tout vostre corps sera froid comme marbre,  
 Farsi de goutte, et d'autre infection. [TR, 453]
- 217 Voz membres or', plus prests qu'un Candelabre,  
 Seront alors, non mouvans, non dressables,  
 Et pourrira le fin cœur de vostre arbre. [TR, 456]

- 218 Pour vous guinder<sup>229</sup> il faudra bien cent cables,  
Plus ne voudrez sinon au feu croupir :  
Tant serez vous, morfondus<sup>230</sup>, miserables. [TR, 459]
- 219 On vous verra, tous froidureux tapir,  
Souz pellissons, souz chaudes vieilles nattes,  
Toussans, crachans, et jettans maint souspir. [TR, 462]
- 220 Si tiendrez lors voz vies pour ingrates,  
[p. 386] Quand vous verrez voz forces deperies,  
Ayans regret aux juveniles actes. [TR, 465]
- 221 Ayans despit, qu'aux plaisances flories  
D'adolescence, et de jeunesse heureuse,  
Recreus<sup>231</sup> serez, et voz liqueurs taries. [TR, 468]
- 222 Et maudirez l'obscurété tenebreuse  
De l'aage triste, odieux, mat<sup>232</sup> et sombre,  
Vieillesse crue, offensant, quereleuse. [TR, 471]
- 223 Et si ferez veus, et souhaits sans nombre,  
Tendans à fin, de vous rajovenir<sup>233</sup> :  
Mais c'est pour neant<sup>234</sup>, car trop grief<sup>235</sup> est l'encombre<sup>236</sup>. [TR, 474]
- 224 Trop est grief fais, que de vieux devenir,  
D'avoir passé le joly temps d'Esté,  
Le riche Automne, où n'ha nul revenir. [TR, 477]
- 225 Plus ne serez, ainsi qu'aurez esté,  
Dont plourerez, et moult vous poiserà<sup>237</sup>,  
Voir vostre cours par vieillesse arresté. [TR, 480]
- 226 Chacun de vous alors s'accusera,  
De ses beaux jours perdus et oubliez,  
Et ses genoux de pleur arrosera, [TR, 483]
- 227 En requerant à deux genoux pliez,  
Mercy aux Dieux, et Venus la Deesse,  
Par qui tous biens nous sont multipliez. [TR, 486]
- 228 Mais tard sera : Car jamais en viellesse  
Venus n'ottroye à personne pardon,  
Qui n'aura fait son devoir en jeunesse. [TR, 489]
- 229 Et puis Amour, qui est nostre guidon<sup>238</sup>,  
De l'autre part tiendra pour grieve<sup>239</sup> offense,  
Un tel mespris, de son dard et brandon<sup>240</sup>. [TR, 492]
- 230 Nature aussi, qui vous propine<sup>241</sup> essence,  
Estimera le defaut trop enorme,  
D'acquiter mal si belle adolescence. [TR, 495]
- 231 Et outreplus, je vous dis et informe,  
Que je qui suis vostre chef souverain,  
Condamneray vostre erreur si difforme. [TR, 498]

- 232 Je Genius, grand Primat primerain<sup>242</sup>  
De toute Gaule, et de mainte autre gent,  
Vous choisiray du premier au derrain<sup>243</sup>. [TR, 501]
- 233 Et s'il s'en treuve aucun si negligent,  
Qu'en son temps n'ayt servy Venus sa dame,  
Il en mourra de pardon indigent : [TR, 504]
- 234 Et sera dit Anatheme et infame,  
Forclos<sup>244</sup> d'aller aux beaux champs Elysées,  
Où le siege est de mainte benoite ame. [TR, 507]
- 235 Mais pas ne croy voz hautesses<sup>245</sup> prisées,  
Si regimbans<sup>246</sup> encontre l'esguillon<sup>247</sup>,  
Si peu<sup>248</sup> savans, ne si tresabusées : [TR, 510]
- 236 Car quand Amour, plus gay qu'un papillon  
S'adresse à vous, bendant son arc d'ivoire,  
Point ne devez eviter son raillon<sup>249</sup>. [TR, 513]
- 237 Son vulnerer<sup>250</sup> vous est triomphe, et gloire  
Sa playe inflicte<sup>251</sup>, est pour vous honorer,  
Et anoblir vostre nom et memoire. [TR, 516]
- 238 Par ainsi donc, devez vous adorer  
Dame Venus, et Cupido son filz,  
Et à leur vueil du tout obtemperer. [TR, 519]
- 239 En ce devoir devez estre confits<sup>252</sup>,  
O hommes clerchs, nobles adolescens,  
De tous les biens de nature assoufis<sup>253</sup>. [TR, 522]
- 240 Levez voz cœurs, desployez cy voz sens,  
Mes chers enfans que je vueil introduire,  
Et m'adressez voz beaux yeux relucens<sup>254</sup>. [TR, 525]
- 241 Je suis celuy, que Dieu a fait reluire  
En haute essence ou reng des Demydieux,  
Pour assister aux hommes, sans les nuire<sup>255</sup>, [TR, 538]
- 242 Genius suis, vous suivant en tous lieux  
Pour vous semondre<sup>256</sup>, et vous persuader,  
Ce que je sçay, qui vous affiert<sup>257</sup> le mieux. [TR, 531]
- 243 Crée je fus, pour vous duire<sup>258</sup> et guider,  
Pour procurer la vostre geniture,  
Et au surplus vous deffendre et garder. [TR, 534]
- 244 Ma substance est de haute intellecture<sup>259</sup>,  
Comme uniforme à noblesse angelique :  
Et mon tiltre est, vray amy de Nature. [TR, 537]
- 245 Mon geniteur, celeste et deifique<sup>260</sup>  
Se dit Mercure, eloquent, prompt, et fade,  
Le Dieu d'engin, et de toute traffique<sup>261</sup>. [TR, 540]

- 246 Et ma mere est, une Nymphé Naiade  
Nommée Lare, à Venus pedisseque<sup>262</sup>,  
Fort domestique, obsequente<sup>263</sup> et non fade. [TR, 543]
- 247 Or suis je donc le moteur extrinseque,  
Qui voz plaisirs vous adresse et avance,  
Et voz ennuyes vous recule, et reseque<sup>264</sup>. [TR, 546]
- 248 Si pouvez voir, sans nulle decevance,  
Comment je suis vostre vray gardien,  
Grand Paranymphe, et tout plein de savance<sup>265</sup>. [TR, 549]
- 249 Car mon labeur, mon train cotidien,  
Est vous instruire, ainsi que le voyez,  
Principalement, en l'art Venerien. [TR, 552]
- 250 Avecques vous quelque part que soyez,  
Tousjours je suis, et ay prerogative  
De vous instruire, à ce que me croyez. [TR, 555]
- 251 Vostre penser, vostre imaginative<sup>266</sup>  
Sont souz ma loy : car j'en sçay les secrets  
Et aussi est la force genitive<sup>267</sup>. [TR, 558]
- 252 À Genius voz fronts sont consacrez,  
Voz beaux semblans, toutes voz bonnes cheres,  
Voz dits plaisans, voz mots doux et sucrez. [TR, 561]
- 253 Voz yeux gentilz, et voz plaisans manieres,  
Voz ris, voz chants, voz faits ingenieux,  
Souz Genius observent leurs banieres. [TR, 564]
- 254 Tous malplaisans, tous avaricieux<sup>268</sup>,  
Ne me sont rien, ne sots, ne coquibus<sup>269</sup> :  
Mais les frians, liberaux, gracieux. [TR, 567]
- 255 Et ceux là sont, qui me doivent tributs  
Comme Gentilz, Bien complexionnez<sup>270</sup>,  
Sanguins, joyeux, sans fraude<sup>271</sup>, et sans abus. [TR, 570]
- 256 La raison est, pource, qu'ilz sont bien nez,  
Souz l'horoscope, et regard Venerique<sup>272</sup>,  
Ou que d'eux mesme, ilz s'y sont façonnez. [TR, 573]
- 257 [p. 387] Leur oraison, est pure rhetorique,  
Leur liesse est, propice et geniale,  
Et leur attrait, amoureux et lubrique. [TR, 576]
- 258 Leur façon est, humaine, sociale,  
Savant sa court, tresbien mondanisant<sup>273</sup>,  
Et leurs habits, de gorre<sup>274</sup> speciale. [TR, 579]
- 259 Telz estes vous, ô peuple reluisant,  
Peuple de Gaule, aussi blanc comme lait,  
Gent tant courtoise, et tant propre et duisant<sup>275</sup>. [TR, 582]

- 260 François faitiz<sup>276</sup>, francz, fors, fermes, au fait  
Fins, frais, de fer, feroces, sans frayeur,  
Telz sont voz noms, concordans à l'effect. [TR, 585]
- 261 Peuple hardi, de perilz essayeur<sup>277</sup>,  
Illustre sang, Troyenne nation,  
Non espargnant son sang ne sa sueur. [TR, 588]
- 262 Neveux d'Hector, enfans de Francion,  
Qui sur les borts du grand fleuve Dunoe  
Funda Sicambre, et y fait mansion<sup>278</sup>. [TR, 591]
- 263 Vostre haut los<sup>279</sup>, en parfond<sup>280</sup> honneur noue<sup>281</sup>,  
Vostre nom cler vole jusques aux cieux,  
Mydi vous craint, Septentrion vous loue. [TR, 594]
- 264 Tout Occident, tous Orientaux lieux,  
Indes, Persans, Scythes, et Parthes sçaivent  
Que vous estes les bien vouluz des Dieux. [TR, 597]
- 265 Voz clers penons<sup>282</sup> en Asie se lievent :  
Les Turqz ont peur de vostre bruit et fame<sup>283</sup>,  
Et voz fiertez redoutent et eschievent<sup>284</sup>. [TR, 600]
- 266 Grece ha fiance<sup>285</sup> en l'ardant Auriflame,  
Qui d'iceux Turqz les yeux esblouira,  
C'est tout l'espoir qu'elle attend et reclame. [TR, 603]
- 267 Vostre hauteur<sup>286</sup> de ce l'esjouira<sup>287</sup>  
Dedens brief temps : car j'en voy les apprestz,  
Dont un chacun vostre nom benira. [TR, 606]
- 268 Mais ce pendant, à fin d'estre plus fraiz,  
Reposez vous, reprenez voz haleines,  
Et de labeur soyez un peu soustraits<sup>288</sup>. [TR, 609]
- 269 Refocillez<sup>289</sup> voz membres et voz veines,  
Impossible est que tousjours arc puist tendre :  
Car ses forces en seroient trop veines<sup>290</sup>. [TR, 612]
- 270 Entredeux faut à volupté entendre,  
Et y vaquer, à l'exemple de Mars,  
Qui s'accointoit de Venus blanche et tendre, [TR, 615]  
Et mettoit jus, escuz, et braquemars.  
Fin.

#### Comment l'acteur fut rebouté du temple de Venus<sup>291</sup>

- 271 Aux paroles de l'archiprestre Genius, plusieurs personnages de jeunesse Gallicane et Françoise, esmuz et entalentez<sup>292</sup> d'aller à l'offrande, sans attendre la fin du sermon, comme pleins de fureur amoureuse, contraingnirent ledit predicateur de syncoper<sup>293</sup> sa collation : car par ardeur tumultueuse et farouche, tout ainsi que s'ilz se deussent entrebatre<sup>294</sup>, chacun s'avança qui mieux, mieux, tendant de baiser les reliques du temple Venerien. Et s'entrepessoient<sup>295</sup> de telle sorte que l'un donnoit empesche<sup>296</sup> à l'autre. [P<sup>2</sup>, 1]

- 272 Belacueil souzdiacre faisoit resoner ses grans bassins d'argent, dedens lesquelz qui ne pouvoit advenir, il y ruoit, or, argent, drogues aromatiques, et odoriferantes, riches bagues, aornemens somptueux, et toutes especes de richesse mondaine. Les autres par grand devotion attachoient leurs cierges et leurs chandelles aux treilliz du grand autel et aux candelabres, tellement que les clerks et ministres dudit Belacueil ne suffisoient à recueillir et esteindre les chandelles, ny à espuiser les grans vaisseaux d'argent. J'en veis aussi aucuns qui y mettoient des tableaux peints de leurs naufrages et mesadventures, pour rendre grace à la Deesse de ses miracles impetrez tant par mer que par terre. [P<sup>2</sup>, 2]
- 273 Le diacre nommé Danger, qui d'autre part tenoit pied ferme, ayant une grande et longue verge<sup>297</sup> en la main, de dur mesplier<sup>298</sup>, poli et plein de nœuz, d'un visage rebarbatif<sup>299</sup> et d'une voix tonnante, et redoutable, qui menassoit ceux qui s'efforçoient d'approcher à main vuide<sup>300</sup>, aux riches coussinets, sur lesquelz reposoient les belles images et simulacres<sup>301</sup> feminins, et veneriques<sup>302</sup> : Et de fait, les reboutoit rudement. [P<sup>2</sup>, 3]
- 274 Je donques tout deliberé d'accomplir mon vœu jà pieça<sup>303</sup> promis, à l'exemple des autres, ausquelz j'avoye veu faire le semblable, presentay un petit tableau de mon industrie assez bien escrit et enluminé de vignettes, et flouettes, lequel j'estimoye un [p. 388] chef d'œuvre, pour le planter et dedier devant l'image de ma Demydeesse. Et de fait, quand ce vint à offrir j'euz quelque peu de faveur du souzdiacre Belacueil : Car en faisant mon offrande, il me souffrit<sup>304</sup> baiser les levres corallines de l'image, pretendant encores la rebaiser par plusieurs fois, pour saouler<sup>305</sup> ma devotion. [P<sup>2</sup>, 4]
- 275 Mais quand Danger le rude diacre, plein d'avarice sacerdotale, eut veu que je ne feis present que d'un peu de parchemin attaché en bois, sans ce que autrement il regardast que tout ce servoit à l'honneur et exaltation de la Deesse Venus, et de son temple, il me chastia malgracieusement de sa gaule, et jetta mon tableau derriere le grant autel, sans en tenir conte, pource qu'il n'y avoit gueres de metal, d'or ou d'argent pesant, ou massif, fors seulement de dorure, ou enluminure superficielle. [P<sup>2</sup>, 5]
- 276 Voyant mon rebout<sup>306</sup> et confusion, je me reputay<sup>307</sup> malheureux. Et sortis hors du Temple, plein de vergongne<sup>308</sup>, tout pensif, et sans contenance, sinon piteuse et lamentable, fuyaut<sup>309</sup> et me destournant de la conversation de ceux de ma congnoissance : lesquelz par grand foule occupoient les chemins de toutes pars, pour aller au sacrifice de Venus. Si feis tant, que j'eschappay de la presse<sup>310</sup>, et tant erray par mes journées sur mer et sur terre, que je parvins en une merveilleuse solitude : c'est à dire, desert sterile, pierreux, areneux<sup>311</sup>, et tout eremitique<sup>312</sup>, là où neantmoins je trouvoye aucuns pas humains, imprimez en la sablonniere<sup>313</sup> seiche : non tant que ce peust sembler grand trac, ou chemin ferré, mais toutesvoyes<sup>314</sup> il donnoit consolation à ma tristeur<sup>315</sup>, esperant que je parviendroye à trouver aucune chose estrange, merveilleuse et antique, dont je suis curieux. Ce qui m'advint, comme vous orrez cy après. [P<sup>2</sup>, 6]
- 277 Après lointains voyages et erreurs plus que vagabondes, et après plusieurs perilz et naufrages eschappez, pource que je me destournoye une fois deçà, autrefois delà par l'ignorance des sentiers, comme celuy qui mieux aimoye mourir en lieu estrange et incongnu, que vivre en derision de mes voisins. Finablement j'apperceuz un Rocher treshaut et tresmerveilleux à regarder pour sa diversité. Car son chef s'eslevoit par dessus les nues : et au pied d'iceluy, comme on pouvoit conjecturer par semblance lointaine, pouvoit estre imaginé aucun peu d'arbres et verdures. Si tiray celle part, pensant que illec<sup>316</sup> par aventure je trouveroye quelque refrigere<sup>317</sup> d'eaue, ou de fruitage<sup>318</sup>, pour

estancher ma grand soif, qui causée m'estoit par le train labourieux de la terre sablonneuse, et par evaporation de sueur alternative<sup>319</sup>, et expiration d'halaine. [P<sup>2</sup>, 7]

- 278 En cest espoir et desir, oubliant mon travail, par affection de nouvelleté, je ne me donnay garde, que j'approchay le pied du Roc, lequel estoit revestu d'aucuns buissonnets, mais cler semez, et non pas du tout suffisans pour donner ombrage, et encores moins fructueux. Si n'estoient peuplez fors de menus lezardeaux, et autres bestioles nommées cigales, dont le chant enroué faisoit resoner l'air de toutes pars. Neantmoins je y cueillis aucunes meures<sup>320</sup> et framboises verdes, dont l'aigreur estancha quelque peu l'alteration de ma bouche. [P<sup>2</sup>, 8]
- 279 Or estoit la Roche eschauffée du Soleil Meridional, si droite, si scopuleuse<sup>321</sup>, et si difficile à monter, que je ne m'en osay onques<sup>322</sup> entremettre, ainçois<sup>323</sup> alloye environnant son circuit. Souhaitant par grand soing, que je peusse recouvrer quelque source de fontaine. Laquelle chose après grand travail j'obtins heureusement, et parvins en un lieu solitaire et ombrageux, qui estoit le creux du Rocher large et ample, revestu de mousse et autres herbes aquatiques, duquel sourdoit<sup>324</sup> un petit ruisselet argentin, environné d'un peu d'arbres, de fueillure<sup>325</sup> escharse<sup>326</sup>. Si m'assis sur la rive pelée, et non gueres [p. 389] herbue, puis m'enclinay et puisay de l'eaue dedens mes palmes creuses. Si buz de celle belle liqueur refrigerouse<sup>327</sup>, et en lavay la sueur de ma face. [P<sup>2</sup>, 9]
- 280 Et quant j'euz mes esprits recreez et remis sus<sup>328</sup>, il me sembla bien, pource que le lieu estoit separé de la noise du monde, que c'estoit un desert espouventable, aventureux et d'anciennes merveilles, et comme un lieu hanté de Nymphes ou d'autres esprits incorporelz. Si dressay la veüe pour regarder la region circunjacente<sup>329</sup> : et si paraventure il y avoit là entour chose aucune digne de memoire. Finablement ma curiosité ne me deceut point : car du costé dextre de la fontaine, je trouvay entaillé en la roche, de graveure antique, ce qui s'ensuit. [P<sup>2</sup>, 10]

### Description du rocher, sur lequel est assis le Palais d'honneur et le Temple de Minerve

- 281 Voicy le noble roc, qui les nues<sup>330</sup> surpasse,  
Des plus hauts monts qu'on sache au monde l'outrepasse,  
Dont le sommet atteint, l'air du ciel tressalubre<sup>331</sup>.  
Or est tout ce Rocher, divers, glissant et lubre<sup>332</sup>. [A, 4]  
Tresdur, agu<sup>333</sup>, pointu, offensant<sup>334</sup> piedz et palmes,  
Et n'y croit alentour, ny olives ne palmes<sup>335</sup>,  
Mais seulement estocs<sup>336</sup>, et arbres espineux,  
Poingnans<sup>337</sup>, fiers au toucher, tortus<sup>338</sup> et pleins de nøeuz. [A, 8]  
Tous les sentiers y sont, peu hantez<sup>339</sup>, tost perdables<sup>340</sup>,  
Dangereux au monter, promptement descendables<sup>341</sup>.  
Et n'y va jamais nul, tant soit il grand et fort,  
Qu'il ne luy soit besoin exercer maint effort. [A, 12]  
Maint combat difficile, et mainte luitte aherdre<sup>342</sup>  
Le tout en grand danger, de corps, et ame y perdre,  
Ains qu'il puist survenir au dessus du Rocher,  
Veu que pour le garder qu'on n'en puist approcher. [A, 16]  
Monstres y ha vilains, plus hideux que luittons<sup>343</sup>.  
Horribles laids, et ords<sup>344</sup>, tous garnis de bastons,

Qui tant d'ennuy, et peine aux entrepreneurs font,  
Que pour le plus souvent leur vertu ploye et fond. [A, 20]

- 282 Mais si par fortitude<sup>345</sup>, et bien perseverer,  
Ilz peuvent d'aventure, en alaine<sup>346</sup> durer,  
Jusques au fin plus haut, où est la riche plaine,  
Garnie de tous biens, de felicité pleine, [A, 24]  
Lors ont ilz Belacueil, ilz ont repos eterne<sup>347</sup>,  
Gentil bruit triomphant, et bienheurté<sup>348</sup> superne<sup>349</sup>.
- 283 Car sur le haut du mont spacieux et planier<sup>350</sup>,  
Est le Palais heureux, de tout bien personnier<sup>351</sup>. [A, 28]  
Le grand verger d'honneur, et le sejour Royal,  
Qui sans fin est ouvert à tout bon cueur loyal.  
Là est à tousjours mais<sup>352</sup> l'air tranquile et serain,  
Comme en un Paradis, terrestre, primerain<sup>353</sup>. [A, 32]  
Tout y flaire, et flouronne, et rend souefve<sup>354</sup> odeur.  
Tout y est plein de joye, et de riche verdeur.  
L'air illec<sup>355</sup> retentist de tresdouce harmonie,  
Et paix est là endroit<sup>356</sup>, richement espanie<sup>357</sup>. [A, 36]  
Amour y regne, et Grace, et Concorde y flourit,  
Plaisant plaisir y dure, et Joye s'y nourrit.  
Là verrez vous souvent, chevaliers tournoyer<sup>358</sup>,  
Et parmy les verdz prez, dames esbanoyer<sup>359</sup>, [A, 40]  
Qui les fleurs vont cueillant, pour beaux chappelets tistre<sup>360</sup>,  
Et d'icelles on sent un flair merveillex ystre<sup>361</sup>.  
Là, les void on dansans, par bendes et Caroles<sup>362</sup>,  
Chantans, Lays pleins d'amour, et des douces paroles. [A, 44]  
Et lors les oiselets respondent à leurs chants,  
Qui tous doux et privez, se laissent prendre aux champs.  
Et vont par tout semant leurs plumettes dorées,  
D'azur, de verd, de jaune, et pourpre coulourées. [A, 48]  
Entour<sup>363</sup> des arbrisseaux, et des rives herbues,  
Et dessus l'ouverture, aux flourettes barbues,  
Les mouschettes<sup>364</sup> ot<sup>365</sup> on par douce noise bruire,  
Qui cueillent la saveur, pour cire et miel construire. [A, 52]
- 284 Le beau printemps leans<sup>366</sup>, sans cesser, tousjours dure,  
Sans aucun encombrier<sup>367</sup> d'hyvernale froidure.  
Là s'endort on au bruit des cleres fontainettes,  
Esquelles on ne void serpenteaux<sup>368</sup> ne rainettes<sup>369</sup>, [A, 56]  
N'y aucune autre chose à personne nuisible :  
Mais y est tout riant, salutaire et duisible<sup>370</sup>.  
Et au fin beau mylieu, sur un tertre plaisant,  
Duquel souef<sup>371</sup> descend, maint ruisse<sup>372</sup> arrosant [A, 60]  
La racine fertile à tout fructueux arbre,  
Est un Palais, construit de dur et riche marbre,  
De jaspé, de crystal, de porphyre poli,  
Dont l'ouvrage est tant cher, tant noble, et tant joli, [A, 64]  
Qu'au monde ne se treuve un si bel habitacle<sup>373</sup>.

- Illec<sup>374</sup> est le manoir, et le seur<sup>375</sup> receptacle  
 D'honneur, le Roy puissant, juste, grandipotent<sup>376</sup>,  
 Qui maints riches guerdons<sup>377</sup> à tous cœurs nobles tend. [A, 68]
- 285 Dedens ce Palais est de Minerve le temple,  
 Auquel maint noble esprit en haut savoir contemple  
 Les beaux faits vertueux en chronique et histoire,  
 En science morale, et en art oratoire. [A, 72]  
 Là se treuvent conjoints, vivans en paix sans noise,  
 Le langage Toscan, et la langue Française.
- 286 Par ainsi, là dedens son aurein<sup>378</sup> Palais,  
 Fourni et enrichi de saphirs et balais<sup>379</sup>, [A, 76]  
 Ce puissant empereur, Honneur le vertueux,  
 Maintient son haut arroy<sup>380</sup>, et son train somptueux.[p. 390]  
 Et se deduit<sup>381</sup> leans<sup>382</sup>, sans ce que rien le blesse,  
 Avec sa grand puissance, et pompeuse noblesse, [A, 80]  
 Sa bende bienheuree<sup>383</sup>, et celeste famille  
 Dont on peult bien conter millions plus de mille,  
 Ayans trestous<sup>384</sup> apart<sup>385</sup> mansions, tabernacles<sup>386</sup>,  
 Logis, garnis de tours, beffrois, et propinacles<sup>387</sup>, [A, 84]  
 Et de toute autre chose, au monde souhaitable,  
 Pour enrichir tel lieu, triomphant et notable.  
 Si vont leans<sup>388</sup> courans, jouant, et voletant,  
 Hauts esprits angelins<sup>389</sup>, en effect, tant et tant, [A, 88]  
 Que nul vivant n'en sçait le nombre innumerable<sup>390</sup>.
- 287 En ce lieu noble et saint, propice et desirable,  
 Jamais ame ne vid la nuict, obscure et brune,  
 N'onques n'y eclipsa la triste et froide Lune, [A, 92]  
 Ainçois<sup>391</sup> un luisant jour eternal y adjourne<sup>392</sup>,  
 Duquel la grand clarté, sans fin, dedens sejourne,  
 Et se maintiennent là les Nymphes et pucelles  
 En jeunesse et beauté, comme on peult dire celles [A, 96]  
 Qui tousjours d'heure en heure en splendeur refflorissent,  
 Ne leurs plaisans esbats jamais ne deperissent :  
 Car ainsi le commande Honneur le grand seigneur,  
 Qui de tous hautains biens est maistre et enseigneur<sup>393</sup>. [A, 100]
- 288 Qui veult donques monter au temple de Minerve,  
 Qui lascheté destruit, et les vices enerve,  
 Et rend l'homme tout dur, qui paravant fut tendre,  
 Le saufconduit<sup>394</sup> d'Honneur icy luy faut attendre. [A, 104]
- 289 Ce lieu s'appelle estude, et labeur, et soucy.  
 S'il ne se vouloit perdre, il faut attendre icy.  
 Mais en fin bonne guide aura il par Honneur,  
 Qui de biens et vertus, est juste guerdonneur<sup>395</sup>. [A, 108]

**Comment en ce lieu solitaire s'apparut à l'acteur un Esprit familier, en guise d'Ermite, nommé Labeur historien : avecques lequel il conclut et delibera, de demourer et le servir comme son clerc, à fin de trouver la concorde des deux langages**

- 290 Quand j'euz achevé de lire tout ce beau dittier<sup>396</sup>, composé de rythme Alexandrine<sup>397</sup>, gravé en la planure<sup>398</sup> du Rocher ample et spacieux, laquelle taille jadis avoit grand bruit en France, pource que les prouesses du Roy Alexandre le grand, en sont descrites ès anciens Rommans : dont aucuns modernes ne tiennent conte aujourd'huy. Toutesvoyes<sup>399</sup> ceux qui mieux sçavent en font grand estime. Je fus bien joyeux, et ruminant longuement en ma pensée, notay par exprès les six vers, dont l'un commence : *Dedens ce palais est le temple de Mynerve, etc.* Car de long temps je m'estoye enquis<sup>400</sup> et souvent remis en doute, en quel lieu ne comment se pouvoit trouver la concorde des deux langages : c'est asavoir François, et Toscan, ou Florentin. Et je fus lors certain qu'elle estoit au haut et riche palais d'honneur, dedens le temple de Minerve, et que illec<sup>401</sup> on en pourroit finer<sup>402</sup>, mais d'y aller, je ne savoye aucun moyen. Pource que par ladite escriture de la Roche, il estoit deffendu d'y monter sans guide. [P<sup>3</sup>, 1]
- 291 En ceste contemplation je m'endormis et non gueres, car je fus tantost esveillè par un Esprit familier, qui me sollicite aucunesfois<sup>403</sup>, nommé Labeur historien : lequel repaire<sup>404</sup> souvent en aucunes<sup>405</sup> bonnes maisons, et ne s'appert<sup>406</sup> jamais pour quelque conjuration qu'on luy fasse : sinon que dame Nature luy commande, et tousjours en personnage grave, antique, et venerable : a tout<sup>407</sup> une barbe longue et blanche, ainsi comme un ermite. Si me dit quand je fus levé debout, à cause de luy faire reverence, qu'en bonne heure fusse je <sup>408</sup>venu en son ermitage. Et lors je luy requis par grand instance, qu'il me vouldist dire et declairer<sup>409</sup> par quelle ordonnance avoient esté gravées ces lettres au Rocher. [P<sup>3</sup>, 2]
- 292 À ceste demande il me respondi, que ce fut par l'institution de maistre Jean de Mehun orateur François, homme de grand valeur et literature, comme celui qui donna premierement estimation à nostre langue : ainsi que fait le poëte Dante au [p. 391] langage Toscan, ou Florentin. Alors je fus bienaise<sup>410</sup>, et respondis : Que puis que (comme j'ay autrefois ouy dire) le bon maistre Jean de Mehun estoit contemporain, c'est à dire d'un mesme temps et faculté à Dante : qui preceda Petrarque, et Bocace : et que l'un estoit emulateur<sup>411</sup> (et nonobstant amy) des estudes de l'autre : et que des [sic] ce temps mesmes, tout se portoit bien d'un costé et d'autre : C'est asavoir que France, et Florence, qui se intitulent de mesme lettre, estoient franches, flourissantes, et conjointes. Toutes ces choses attendues et considerées, il estoit bien seant<sup>412</sup>, que le semblable advinst en nostre temps. Mesmement pource que la fleur de lis de Florence, est procedée du don du grand empereur Charlemagne Roy des Francz, fondateur ou instaurateur de la cité de Florence la belle, et non rebelle aux François : car on en void l'apparence, attendu que leur flourissance n'ha onques failli à la franchise des nostres, depuis le temps qu'on frequente les Itales. Joignons donques ces fleurs de lis ensemble, qui desja sont unies. Les unes sont d'or en champ d'azur : les autres sont de gueules<sup>413</sup> sur argent. Or n'est il possible à personne qui veult vivre en ce monde, mesmement à un Roy, de se passer en ses armes de gueules. C'est à dire, de gensdarmes et autres gens qui mengent : ne d'argent pour les payer : ne d'or, qui signifie noblesse et puissance. Et encore moins d'azur, par lequel est designé le ciel, et l'air, sans lesquelz nous ne pouvons aspirer ne respirer. Adjoûtez ces choses ensemble, en un bon fort escu colé<sup>414</sup> et nervé<sup>415</sup> de constance et durabilité<sup>416</sup>, toute Italie sera à jamais concordée avecques France. [P<sup>3</sup>, 5]

293 Oyant ainsi parler et conclure Labeur historien, le bon ancien vieillard, je fus bien joyeux. Et luy suppliy treshumblement, qu'il m'ottroyast un don. C'est, que à tousjoursmais<sup>417</sup> je demourasse avecques luy, et le servisse comme son clerc : ce qu'il m'accorda, considerant ma grande affection et inclination naturelle à l'aymer. Si me mena heberger en son plaisant ermitage, tressolitaire, mais bien garny de librairie<sup>418</sup> ancienne et nouvelle. Disant et promettant que si quelquefois, c'est à dire<sup>419</sup> après le decours<sup>420</sup> de ma vie (et non devant) il me trouvoit digne de monter au haut palais d'honneur, là où est le temple de Minerve, laquelle autrement se nomme Pallas, ou Bellona, Deesse de science, d'estude, de vertu, de paix, qui est aussi quise par armes, maistresse de tout artifice et ouvrage, inventeresse<sup>421</sup> d'armures, et de tous autres acoustremens, qu'on sçait deviser, ou souhaiter de main ouvriere en linge, ou en soye : Que lors il feroit tant, que j'auroye deux guides, qui sont deux Paranymphe archangeliques, l'un nommé Repos, et l'autre Guerdon. Lesquelz me feront voir à plein la tresvertueuse et tresnecessaire concorde des deux langages, au temple de la Deesse dessus spécifiée. Dont en un miroir artificiel, fait par art Magique, il me monstra les vives images embrassans l'une l'autre à<sup>422</sup> la presence de la Deesse. [P<sup>3</sup>, 6]

De Peu Assez.

## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie de *corpus*

#### Manuscrits

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde des deux langages*, 1511. FRA-Carpentras, Bibliothèque Municipale Inguimbertaine [1-493, Ms. 412 (ancienne cote L. 408)].  
<http://bit.ly/LemaireConcordeMsEnluminures>

#### Éditions anciennes

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Traicté intitulé La concorde des deux langages*, dans *L'epistre du Roy à Hector de Troye et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir*, [...], Paris, Geoffroy de Marnef, 1513. DEU-Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek [HBF 5849]. FRA, Lunel, Bibliothèque municipale [O 80 (3)]. FRA, Lyon, BM [Rés 104686]. FRA, Lyon, BM [Rés 317051]. FRA, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève [4 L 351 INV 7 RES (P.6)]. FRA, Paris, BnF, Arsenal [cote ?]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES 8-Z DON-594 (566)]. USA, New York, Pierpont Morgan Library [PML 125020 (5)]. USA, Washington, Folger Shakespeare Library [234-555q].  
[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1513](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1513)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La concorde des deux langages*, dans *L'epistre du Roy a Hector de Troye. Et aucunes œuvres assez dignes de veoir* [...], Paris, Geoffroy de Marnef, 1516. CHE-Aarau, Kantonsbibliothek [B 190 q (b)]. FRA, Lille, Médiathèque municipale Jean Lévy [Rés. 43343]. FRA, Lyon, BM [Rés 357255 CGA]. FRA, Montpellier, Médiathèque centrale d'agglomération Emile Zola

[C 95 (5)]. GBR, Oxford, All Souls College Library, Gallery [ii.5.7(4)]. GBR, London, British Library [G 10249 (6)]. GBR, Oxford, Bodleian Library [Douce M 100 (4)]. ITA, Firenze, Biblioteca nazionale centrale.

[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1516](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1516)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Le traité intitulé La Concorde des deux langages*, dans *L'épître du Roy à Hector de Troye, et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir [...]*, Paris, Enguilebert de Marnef et maistre Jehan de Marnef et Pierre Viart, Paris, 1521 (Feuillet 6 du cahier C). FRA, Lyon, BM, [Rés 107052]. FRA, Paris, Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts Masson 349 (5bis). FRA, Paris, BnF, Tolbiac [Res-LA2-5(5)s.]. FRA, Paris, BnF, Richelieu [Rothschild Supplément, manuscrit 2974]. GBR, London, British Library 634 k 6 (4). BEL, Namur, Bibliothèque universitaire Moretus Plantin.

[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1521](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1521)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Le traité intitulé La Concorde des deux langages*, dans *L'épître du Roy à Hector de Troye, et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir [...]*, Paris, François Regnault, 1523 (6<sup>e</sup> feuillet du cahier B). DEU-München (De), Bayerische Staatsbibliothek [Res. 4o Gall. g 158]. FRA, Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes [D 4069 (5)]. FRA, Lille, Bibliothèque universitaire. FRA, Paris, Bibliothèque de l' Arsenal [4-H-3665 (5)]. FRA, Paris, BnF Tolbiac [RES-LA2-6 (4)], FRA, Paris, BnF, Tolbiac [R106045]. GBR, London, British Library [C 39 g 4 (5)]. ITA, Roma Biblioteca Casanatense.

[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1523](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1523)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Le traité intitulé La Concorde des deux langages*, dans *L'épître du Roy à Hector de Troye, et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir [...]*, Paris, Jean petit libraire de l'Université de Paris, 1523. Paris, Bibliothèque de la Sorbonne-BIS [RXVI 1000, salle de réserve].

[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1523\\_2](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1523_2)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde des deux langages*, dans *Le premier livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, avec les deux epistres de l'Amant vert [...]*, Paris, par Philippe Le Noir, 1524. BEL, Leuven, Katholieke Universiteit, Bibliotheek Faculteit der Godgeleerdheid [P840/FO\* LEMA Illu]. BEL, Mons, Université de Mons-Hainaut [1000-1671 D]. FRA, Bourges, Médiathèque municipale [E 756 (4)]. FRA-Limoges, Bibliothèque francophone multimédia [H 579 (4)]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES 4- LA2- 8], FRA, Paris, BnF, Tolbiac [R106047]. GBR, Blickling Hall, Norwich. USA, New York, Columbia University, Butler Library.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Le traité intitulé la Concorde des deux langages*, dans *L'épître du roy à Hector de Troye, et aucunes autres œuvres assez dignes de veoir [...]*, Paris Francoys Regnault, 1528 (Fol. aa Vvo). FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES 8-Z DON-594 (425)]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES-YE-998]. Gallica.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde de deux langages*, dans *Le premier livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, [...]*, Paris, Nicolas Hicman pour Ambroise Girault, 1533. BEL, Bruxelles, Bibliothèque royale/ Koninklijke Bibliotheek. CHE-Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire [2 E 425 (1)]. FRA, Paris, BnF [RES 4-LA2-11]. FRA, Paris, BnF [RES-LA2-11 (ALPHA)]. FRA, Paris, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale. FRA, Paris, Bibliothèque de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts. FRA, Paris, BnF, Rothschild [cote ?]. FRA, Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève [4o L 351 (2) inv. 8 (1) Rés.]. FRA, Toulouse, Médiathèque José Cabanis [Rés. B XVI 328 (1)]. FRA, Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance [SR DB / 2]. FRA, Troyes, Médiathèque de l'Agglomération Troyenne [NN 4 1334 (1)]. FRA, Vincennes, Bibliothèque historique de la Marine. FRA, Amiens, Bibliothèque d'Amiens Métropole [Hi 2370 (1)]. FRA, Bourg-en-Bresse, Médiathèque municipale Élisabeth et Roger Vailland [27967]. FRA, Colmar, Bibliothèque municipale [S 3111]. GBR, London, British Library [634k25(3?)]. GBR, Cambridge, Trinity College Library [Grylls 6 236]. GBR, Windsor Castle [1071404]. ITA, Firenze, Biblioteca

nazionale centrale. USA, Berkeley, Berkeley University Library [Bancroft PQ1628 L5 1533. v 1-3 (1533)]. USA, Houghton Library, Harvard University, Cambridge, MA (USA)\*54C-565. USA, New York, Pierpont Morgan Library.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde de deux langages*, dans *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, P. Le Noir, vendu par Francoys Regnault, 1534. FRA, Paris, Tolbiac [RES 4-LA2-7], FRA, Paris, Tolbiac [RES-LA2-7].

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde de deux langages*, dans *Le premier livre des Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, [par Antoine du Moulin], Lyon, Jean de Tournes, 1549.

[http://bit.ly/Lemaire\\_Concorde\\_1549](http://bit.ly/Lemaire_Concorde_1549)

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde de deux langages*, dans *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean le Maire de Belges. Avec la Couronne Margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées. Le tout reveu et fidelement restitué par maistre Antoine du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon, Jean de Tournes, 1559, avec privilège du Roi (p. 380-391).

[http://bit.ly/Concorde\\_Lemaire\\_1559](http://bit.ly/Concorde_Lemaire_1559)

## Éditions modernes

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, éd. Jean Stecher, Louvain, J. Lefever, 1882-1885, 3 vol. *La Concorde* figure dans le vol. 3 (rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1969, 4 vol.).

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La concorde des deux langages, avec Les epistres de l'amant vert, Les deux contes de Cupido et d'Atropos*, éd. Erhard Lommatzsch, Berlin, Weidmann, 1924.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *Lemaire de Belges : sa vie, son œuvre et ses meilleures pages. Les débuts du rhétoricien. L'indiciaire de Marguerite d'Autriche. Le tempérament de l'artiste. Modes divers de son activité. Les grandes œuvres. Les dernières années. Les meilleures pages : Les illustrations de Gaule et singularités de Troie. Rondeaux. La Première épître de l'amant vert. La Seconde épître de l'amant vert. Le traité intitulé la Concorde des deux langages*, éd. Paul Spaak, Paris, Champion, 1926.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde des deux langages*, éd. Jean Frappier, Paris, Droz, 1947.

LEMAIRE DE BELGES, Jean, *La Concorde des deux langages et Les épîtres de l'amant vert*, [reproduction photographique avec des notes par Marcel Françon], Cambridge, Schoenhof's, 1964.

## Études critiques

ARMSTRONG, Adrian, « Yearning and learning. Spaces of desire in Lemaire "Concorde des deux langages" (1511) », *The Erotics of Consolation. Desire and Distance in the late Middle Ages*, éd. C. E. Léglu, S. J. Milner, New York, Palgrave Macmillan, 2008, p. 79-94.

ARMSTRONG, Adrian, *Technique and Technology : Script, Print, and Poetics in France, 1470-1550*, Oxford University Press, 2000, p. 104-111.

BALSAMO, Jean, *Les rencontres des muses, italianisme et anti-italianisme à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Slatkine, 1992, p. 39-42.

BECKER, Philipp August, « Saint-Julien-de-Balleure und Jean Lemaire de Belges », *Zeitschrift für französische Sprache*, n° 51, 1928, p. 294-302.

BECKER, Philipp August, *Jean Lemaire : der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strassburg, Karl J. Trübner, 1893.

- BERGWEILER, Ulrike, *Die Allegorie im Werk von Jean Lemaire de Belges*, Genève, Droz, 1976.
- BOUCHARD, Mawly, *Avant le roman : l'allégorie et l'émergence de la narration française au 16ème siècle*, Amsterdam-New York, Rodopi, 2006.
- BRITNELL, Jennifer, « Jean Lemaire de Belges and Prophecy », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 42, 1979, p. 144-166.
- BRITNELL, Jennifer, « La mort de Jean Lemaire de Belges, l'édition de 1517 du *Traité des schismes et des conciles*, et les impertinences d'un éditeur », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Tome LVI, 1994, n° 1, p. 127-133.
- BROWN, Cynthia J, « Lemaire de Belges's *La Concorde des deux langages* : The merging of politics, language and poetry », *Fifteenth-Century Studies* III, 1980, p. 29-39.
- BROWN, Cynthia J, « The Rise of Literary Consciousness in Late Medieval France : Jean Lemaire de Belges and the Rhétoriqueur Tradition », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies Durham*, 1983, vol. 13, n° 1, p. 51-74.
- CALIN, William, « Lemaire de Belges. Courtly narrative at the close of the Middle Ages », *The Nature of the Medieval Narrative*, éd. M. GRUNMANN-GAUDET, R. J. JONES, Lexington, French Forum Publ., 1980, p. 205-216.
- CAMPANGNE, Hervé, *Mythologie et rhétorique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en France*, Paris, Champion, 1996, p. 102-118.
- CHAMPION, Pierre, *Le canonicat de Jean Lemaire de Belges à Lyon*, Paris, Champion, 1926.
- COCHIN Claude, BRUCHET, Max, *Une lettre inédite de Michel Colombe, suivie de nouveaux documents sur Jean Perréal et Jean Lemaire de Belges*, Paris, Champion, 1914.
- COCHIN, Claude, « Jean Lemaire de Belges, Michel Colombe, Jean Perréal et la construction du mausolée de Philibert de Savoie à Brou », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1913, p. 653-656.
- COOPER, Richard, *Litteræ in tempore belli : études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997, p. 269-302.
- CORNILLIAT, François, « "Comme ung aultre Ilion". Échec poétique et Renaissance Lyonnaise dans la *Concorde des deux langages* », *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, éd. Gérard DEFAUX, Bernard COLOMBAT, Jean BALSAMO, Lyon, ENS Éditions, 2003, p. 263-389.
- COTTRELL, Robert D, « Allegories of desire in Lemaire de Belges's *La Concorde des deux langages* », *French Forum*, XXIII, Lexington, 1998, p. 261-300.
- COWLING, David, « Interpretation in action. Lemaire de Belges and the allegorical temple », *(Ré)interprétations : Études sur le seizième siècle*, éd. O'BRIEN, John, *Michigan Romance studies*, 15, 1995, p. 11-32.
- COWLING, David, « Mutation du paysage allégorique à l'âge de la Grande Rhétorique. Le cas de la "Concorde des deux langages", de Lemaire (1511) », *Le Paysage allégorique, entre image mentale et pays transfiguré*, dir. C. IMBERT et P. MAUPEU, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 183-197.
- COWLING, David, *Building the Text : Architecture as Metaphor in Late Medieval and Early Modern France*, Oxford, University Press, 1998, « Jean Lemaire de Belges », p. 170-202.
- DAUVOIS, Nathalie, *De la « Satura » à la Bergerie : le prosimètre pastoral en France à la Renaissance et ses modèles*, Paris, Champion, 1998, p. 88-103.

- DESROSIERS-BONIN, Diane, « L'abbaye de Thélème et le temple des rhétoriciens », *Rabelais pour le 21<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1998, p. 241-264.
- DOUTREPONT, Georges, *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance*, Genève, Slatkine Reprint, 1974.
- DUPORT, Danièle, *Le jardin et la nature : ordre et variété dans la littérature de la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.
- FENOALTEA, Doranne, « Doing it with mirrors : architecture and textual construction in Jean Lemaire de Belges' *Concorde des deux langages* », *Lapidary Inscriptions. Renaissance Essays for Donald A. Stone Jr.*, éd. Barbara BOWEN, Jerry C. NASH, Lexington, Kentucky, French Forum, 1991, p. 21-32.
- FRANÇON, Marcel, « *La concorde des deux langages* par Jean Lemaire de Belges », *Modern Language Notes*, 64:4, 1949, p. 280-282.
- FRANÇON, Marcel, « Lemaire et son temps », *Francia*, n° 18, 1982, p. 8-14.
- FRAPPIER, Jean, *Du Moyen âge à la Renaissance. Études d'histoire et de critique littéraire*, Paris, Champion, 1976 : « Nouvelles réflexions sur *La Concorde des deux langages* », p. 297-313 ; « L'Humanisme de Lemaire de Belges », p. 315-340 ; « L'Humanisme dans la poésie de Lemaire de Belges », p. 341-359 ; « Lemaire de Belges et les Beaux-Arts », p. 361-371 ; « Sur quelques emprunts de Clément Marot à Lemaire de Belges », p. 373-391.
- GRAY, Floyd, « Jean Lemaire de Belges », *Anthologie de la poésie française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Charlottesville, Rookwood Press, 1999, p. 25-35.
- GRIFFIN, Robert, « *La Concorde des deux langages : Discordia concors* », *Literature and the Arts in the reign of Francis 1<sup>st</sup>: Essays presented to C. A. Mayer*, éd. P. M. SMITH, I. D. MAC FARLANE, Lexington, French Forum, 1985, p. 54-81.
- GRIFFIN, Robert, « Cosmic Metaphor in *La Concorde des deux langages* », *Pré-Pléiade Poetry*, dir. Jerry C NASH, Lexington, French Forum, 1985, p. 15-30.
- GUY, Henri, *Histoire de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 1 : *L'École des Rhétoriciens*, Genève, Slatkine Reprints, 1998, p. 174-206 (rééd. de Paris, Champion, 1910).
- HUMPERS, Alfred, « Quand Jean Lemaire de Belges est-il mort ? », *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1913, p. 408-421.
- HUMPERS, Alfred, *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges*, Liège, Imp. H. Vaillant-Carmanne / Paris, H. Champion, 1921.
- IMBS, Paul, « Jean Lemaire de Belges : *La Concorde des deux langages* », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 26, 1948, p. 181-187.
- JENKINS, Michael F. O., *Artful Eloquence. Lemaire de Belges and the Rhetorical Tradition*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980.
- JODOGNE, Pierre, « L'orientation culturelle de Jean Lemaire de Belges », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, 23, 1971, p. 85-103, avec une discussion : p. 342-348.
- JODOGNE, Pierre, « Lemaire de Belges et Boccaccio », *Il Boccaccio nella cultura francese*, Florence, Olchki, 1971, p. 489-504.
- JODOGNE, Pierre, *Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.
- JOUKOVSKY, Françoise, « Lemaire de Belges », *Paysages de la Renaissance*, Paris, PUF, 1975, p. 39-47.

- JOUKOVSKY, Françoise, « Lyon ville imaginaire », *Il Rinascimento a Lione : atti del congresso internazionale* (Macerata, 6-11 Maggio 1985), Macerata, Università degli studi di Macerata, 1988, p. 421-439.
- JOUKOVSKY, Françoise, « Ronsard et *La Concorde des deux langages* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 5, 1975, p. 791-793.
- KEM, Judy Kay, *Magic and Prophecy in the Works of Jean Lemaire de Belges*, thèse de l'University of North California at Chapel Hill, 1985.
- LARDON, Sabine, « La défense de la langue française au XVI<sup>e</sup> siècle et le modèle italien : imitation, émulation, rivalité. », *Actes du VII<sup>e</sup> Colloque franco-italien pour la diffusion mutuelle des langues. Atti del VII Convegno italo-francese per la diffusione reciproca delle lingue*, Chambéry, 19 et 20 octobre 2007, Paris, Union Latine, 2008, p. 33-46.
- LECOINTE, Jean, « Douceur et harmonie cosmique dans la spéculation néo-platonicienne au début du XVI<sup>e</sup> siècle en France », *Le « Doux » aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Écriture, esthétique, politique, spiritualité*. Colloque des 28 et 29 mars 2003, actes réunis par M.-H. PRAT et P. SERVET, Cahiers du GADGES / librairie Droz, 2004, p. 29-42.
- LECOINTE, Jean, *L'Idéal et la différence : la perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- LEUSHUIS, Reinier, « Fertilizing the French vernacular : Procreation, Warfare, and Authorship in Jean de Meun, Jean Lemaire de Belges, and Rabelais », *Sexuality in the Middle Ages and Early Modern Times. New Approaches to a Fundamental Cultural-Historical and Literary-Anthropological Theme*, Albrecht, Classen, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 2008, p. 783-810.
- MARICHAL, Robert, « Messere Gaster », *Études rabelaisiennes*, 15, Genève, 1956, p. 183-202.
- MARTIN, Isabelle, *Innovations formelles et évolution des savoirs dans l'œuvre de Jean Lemaire de Belges*, Montpellier 3, 1997 (Thèse de doctorat sous la direction de Marie-Madeleine FRAGONARD).
- MARTINEAU-GENIEYS, Christine, « La seconde génération de la Grande Rhétorique ou les Prérenaissants, IV : Lemaire de Belges », *Le thème de la mort dans la poésie française, de 1450 à 1550*, Paris, Champion, 1978, p. 288-293.
- MARTINON, Philippe, *Les Strophes : étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance ; Suivi du Répertoire général de la strophe française depuis la Renaissance*, Genève, Slatkine Reprints, 1989, « Le tercet », p. 79-88 (rééd. de Paris, Champion, 1911).
- MCCLELLAND, John, « La poésie à l'époque de l'humanisme. Molinet, Lemaire de Belges et Marot », *L'humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 2000, p. 313-327.
- MENAGER, Daniel, « *La Concorde des deux langages* : Vers et prose chez Lemaire de Belges », *Prose et prosateurs de la Renaissance, mélanges offerts à Robert Aulotte*, Paris, SEDES, 1988, p. 15-25.
- MOSS, Ann, « Allegorical interpretation in a time of change. From the Bible to Olympus », *Poetry and Fable. Studies in Mythological Narrative in Seixteenth-Century France*, Londres, Cambridge University Press, 1984, p. 41-49.
- MOSS, Ann, « Fabulous narrations in the *Concorde des deux langages* of Lemaire de Belge », *Philosophical Fictions and the French Renaissance*, éd. Neil KENNY, Warburg Institute, University of London, 1991, p. 17-28.
- MOSS, Ann, « The three goddess, Jean Lemaire de Belges », *Poetry and fable. Studies in Mythological Narrative in Seixteenth-Century France*, Cambridge University Press, 1984, p. 17-40.

- MUNN, Kathleen Miriam, *A Contribution to the Study Of Jean Lemaire de Belges. A Critical Study of Bibliographical Data, Including a Transcript of Various Unpublished Works*, New York, Columbia University, 1936.
- NORREL, Renée, « L'énigme de *La Concorde des deux langages* », *Revue des langues romanes*, vol. LXXXIII, 1978, p. 151-155.
- PANTIN, Isabelle, *La poésie du XVI<sup>e</sup> siècle : ouvrir et miroir d'une culture*, Rosny, Bréal, 2003, p. 57-75.
- RANDALL, Michael, « The flamboyant design of Lemaire de Belges's "La Concorde des deux langages" », *L'Esprit Créateur*, vol. XXVIII, 1988, p. 13-24.
- RANDALL, Michael, *Building Resemblance : Analogical Imagery in the Early French Renaissance*, Johns Hopkins University Press, 1996, p. 93-100.
- RATHERY, Edme Jacques Benoit, *Influence de l'Italie sur les lettres françaises*, Paris, Firmin Didot, 1853, p. 56-60 (rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1969).
- RAYNAUD DE LAGE, « *Natura et Genius* chez Jean de Meung et chez Jean Lemaire de Belges », *Le Moyen Age*, 58, 1952, p. 125-143, repris dans *Les Premiers Romans français et autres Études Littéraires et Linguistiques*, Genève, Droz, 1976, p. 15-28. [http://bit.ly/De\\_Lage\\_Premiers\\_Romans\\_Francais](http://bit.ly/De_Lage_Premiers_Romans_Francais)
- RICHTER, Bodo L.O, « The image of the temple in the works of Lemaire de Belges », *Mediævalia*, vol. XII, 1989, p. 305-338.
- RIGOLOT, François, *Poétique et onomastique*, Genève, Droz, 1977.
- RIGOLOT, François, « Jean Lemaire de Belges : Concorde ou discorde des deux langages ? », *The journal of Medieval and Renaissance Studies*, 3, 1973, p. 165-175.
- RIGOLOT, François, « Lemaire de Belges (Jean) », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Georges GRENTE (dir.), Michel SIMONIN (éd. et dir.), Paris, Fayard, Librairie générale française, 2001, p. 723-727.
- RIGOLOT, François, « Le texte des Rhétoriciens : Jean Lemaire de Belges », *Le texte de la Renaissance*, Genève, Droz, 1982, p. 59-104.
- SCHOYSMAN, Anne, « Prosimètre et *varietas* chez Jean Lemaire de Belges », *Le prosimètre à la Renaissance*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2005 (Centre V. L. Saulnier, Université de Paris-Sorbonne), p. 111- 124.
- SPAAK, Paul, *Jean Lemaire de Belges : sa vie, son œuvre et ses meilleures pages*, Genève, Slatkine, 1975.
- STECHEER, Auguste Jean, *Notice sur la vie et les œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Impr. de J. Lefever, 1891.
- STONE, Donald, « Some observations on the text and possible meanings of Lemaire de Belges' *La Concorde des deux langages* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 55, 1993, p. 65-76.
- VALLET, Robert, « À propos des redoublements d'expression dans la prose de Lemaire de Belges », *Revue de Linguistique Romane*, vol. XLI, 1977, p. 383-398.
- WINTER, John F, « The growth of space and variety in French literature. Lemaire de Belges », *Visual Variety and Spatial Grandeur. A study of the Transition from the Sixteenth to the Seventeenth Century in France*, Chapel Hill, North Carolina University Press, 1974.

## NOTES

1. Sur la vie et l'œuvre de Jean Lemaire de Belges, l'on pourra consulter : Philippe August Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strasbourg, 1893. G. Doutrepoint, *Jean Lemaire et la Renaissance*, Bruxelles, Lamertin, 1934. Jean Frappier dans son édition de *La Concorde des deux langages*, Paris, Droz, 1947, introduction p. VII-XXI. Henry Guy, *Histoire de la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. I, *L'École des Rhétoriciens*, Paris, Champion, 1910, p. 174-206. Pierre Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, 1972. Abel Lefranc, *Jean Lemaire de Belges, Revue des Cours et Conférences*, 1910-1911, t. XIX (1), p. 725-730 et 769-777, t. XIX (2), p. 97-106 et 145-149. Kathleen Miriam Munn, *A Contribution to the Study of Jean Lemaire de Belges*, New York, Columbia University, 1936, p. 49-84. P. Spaak, *Jean Lemaire de Belges, Sa vie, son œuvre et ses meilleures pages*, Paris, Champion, 1926. Jean Stecher, *Lemaire de Belges, sa vie, ses œuvres*, Louvain, 1891. Francisque Thibaut, *Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges ou de la littérature et des arts aux Pays-Bas*, Paris, E. Leroux, 1888. Les éditions les plus récentes de son œuvre fournissent également de riches informations. L'abbé Goujet consacre une trentaine de pages à Jean Lemaire de Belges : Claude-Pierre Goujet (l'abbé), *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française : dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des livres publiés en François depuis l'origine de l'imprimerie....*, tome dixième, Paris, J.-P. Mariette et H.-L. Guérin, 1740-1756 (1745), p. 68-95 : [http://bit.ly/Bibliothèque\\_francoise\\_Goujet](http://bit.ly/Bibliothèque_francoise_Goujet).
2. François Rigolot, « Lemaire de Belges (Jean) », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Georges Grete (dir.), Michel Simonin (éd. et dir.), Paris, Fayard, Librairie générale française, 2001, p. 724.
3. Nous citons d'après l'édition de 1549 : *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, par maistre Jean le Maire de Belges. Avec la Couronne Margaritique, et plusieurs autres œuvres de luy, non jamais encore imprimées. Le tout reveu et fidelement restitué par maistre Antoine du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Roynie de Navarre*, Lyon, Jean de Tournes, 1549, p. 1. Épître dédicatoire du premier livre des *Illustrations de Gaule* : « Mercure, jadis réputé dieu d'eloquence, ingeniosité et bonne invention, herault et truchement des dieux, À la tresnoble, et plus que tressuperillustre Princesse, Madame Marguerite Auguste fille unique du tresgrand et tressouverain monarque, Maximilian, Cesarauguste, Roy de Germanie, et tante de L'archiduc Charles d'Austriche et de Bourgongne, Prince des Espaignes, etc. Salut, avec renommée immortelle ».
4. Nous citons d'après Jean Lemaire de Belges, *Le Temple d'honneur et de vertus*, éd. Henri Hornik, Genève, Droz / Paris, Librairie Minard, 1957, p. 48.
5. Sur ces liens, l'on pourra consulter : Philipp August Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strassburg, 1893, p. 272, note 1. Noël Dupire, *Jean Molinet, la vie, les œuvres*, Paris, 1932, p. 2-3, n. 5. Pierre Champion, *Histoire poétique du quinzième siècle*, Paris, 1923, t. II, p. 309-444. Jean Frappier juge convaincants les arguments de N. Dupire selon lesquels Molinet serait le parrain et non pas l'oncle de Jean Lemaire de Belges (Jean Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, éd. J. Frappier, Genève, Droz, 1947, introduction p. VII, n. 1).
6. Jean Lemaire de Belges, *Chronique de 1507*, éd. A. Schoysman, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2001, p. 139, n. 534.
7. « Car (si bien il en souvient à ta debonnaireté) passant par ville Franche en Beaujeulois, tu me donnas encouragement de mettre la main à la plume, et de cleric de finances, que j'estoye pour lors, en l'aage de vingt et cinq ans au service du Roy, et de monseigneur le bon Duc, Pierre de Bourbon, je devins soudain enclin à l'art oratoire ». Nous citons d'après l'édition de 1549, *op. cit.*, *Troisième livre des Illustrations de Gaule*, p. 270 : « À Venerable et singulier Orateur, monseigneur Maistre Guillaume Cretin, tresorier du bois de Vincennes, Chapellain ordinaire du Roy

treschrestien Loys douzieme, Jean le Maire de Belges, treshumble Indiciaire, et Historiographe de la Royne, Salut et reverence ».

8. L'on a conservé un fragment de cette chronique, couvrant les événements majeurs de l'histoire de Pays-Bas du 4 avril au 24 août 1507 (en particulier les obsèques de Philippe le Beau et le voyage inaugural de Marguerite d'Autriche en tant que régente des états de son frère défunt) dans une unique version manuscrite (BnF, Dupuy 503), qui comporte également quelques notes éparses couvrant les années 1508-1509. Ces fragments sont aujourd'hui connus grâce aux travaux d'Anne Schoysman : Jean Lemaire de Belges, *Chronique de 1507*, éd. citée. Pour le passage concernant *La pompe funérale*, p. 31 sq. : [http://bit.ly/Lemaire\\_Chronique\\_1507](http://bit.ly/Lemaire_Chronique_1507)

9. Ces deux versions sont désormais accessibles dans Jean Lemaire de Belges, *Des anciennes pompes funerales*, éd. Marie Madeleine Fontaine, avec le concours d'Elizabeth A. R. Brown, Paris, STFM [diffusion Les Belles Lettres], 2001.

10. Nous citons d'après Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'église avec l'Histoire du Prince Sophy et aultres œuvres*, éd. J. Britnell, Genève, Droz, 1997, p. 239.

11. Selon Jean Frappier dans Jean Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, éd. J. Frappier, Paris, Droz, 1947, p. XVIII-XIX.

12. « Jean Le Maire de Belges, treshumbe disciple et loingtain imitateur des meilleurs Indiciaires et historiographes, Au sien tressingulier patron et protecteur, Maistre Jean Perreal de Paris, Peintre et Valet de chambre ordinaire du Roy treschrestien, Salut. Par les tiennes dernieres lettres (trescher et honorable amy) adressées au noble et magnifique Seigneur, Chevalier, Messire Claude Thomassin, Capitaine de ceste tresnoble cité Lyonnoise, et conservateur des foires d'icelle, j'ay veu et entendu, comment nostre premiere epistre de l'Amant Verd, ha despieça trouvé grace devant les yeux de la Royne, voire tant qu'elle la ramentoit encores quelque fois, à la tresgrand felicité et bonne aventure, de celuy mien si petit (mais tresjoyeux) labeur. Dont comme je fusse prochain de mettre fin à l'impression du premier livre des Illustrations et Singularitez, je me suis advisé, que ce ne seroit point chose malseant, ne desagreable aux Lecteurs, d'aussi faire imprimer ladite epistre, attendu qu'elle est favorisée par l'approbation de ladite tressouveraine Princesse. Et encores y adjuster la seconde, pour estre ensemble publiées, souz la tresheureuse guide, et decoration du nom de sa hauteesse et majesté tresclere. À laquelle (s'il te plait) pourras faire un petit et humble present, de la lecture du tout, tel qu'il est comme de ta chose propre, mieux que mienne. Car tout ce peu et tant que j'ay de bien, procede de ton amitié, benivolence et avancement. Le toutpuissant te conserve longuement heureux et prospere. À Lyon, le premier de Mars, 1510 ». (Nous citons d'après l'édition de 1549, *op. cit.*, p. 151).

13. Source : Jacques Abélard, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges. Etude des éditions - Genèse de l'œuvre*, Genève, Librairie Droz, 1976, p. 13-15.

14. Nous citons d'après l'édition de 1549, *op. cit.*, livre I, chapitre 1, p. 4.

15. Sur ce texte, l'on pourra se reporter à l'introduction de l'édition de J. Britnell.

16. Nous citons d'après l'édition de 1549, *op. cit.*, p. 6, seconde colonne – il s'agit de la deuxième section du recueil dont la pagination recommence après la p. 423.

17. Jean Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, éd. J. Frappier, introduction p. XX-XXI et p. XX, n. 2. La Croix Du Maine en revanche, sans doute sur le témoignage de cette datation du troisième conte, note : « Il florissoit l'an 1520. sous François I ». (*Premier volume de la Bibliotheque du Sieur La Croix du Maine*, Paris, Abel l'Angelier, 1584, p. 240).

18. Également publiés dans *Le Triumphe de treshaulte et puissante dame Verolle, royne du Puy d'Amours, nouvellement composé par l'Inventeur de menus plaisirs honnestes. Avec le pourpoint fermant à boutons*, Paris, Alain Lotrian, 1540.

19. Jacques Abélard, *op. cit.*, p. 94.

20. Jennifer Britnell, « La mort de Jean Lemaire de Belges, l'édition de 1517 du *Traité des schismes et des conciles*, et les impertinences d'un éditeur », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome LVI, 1994, n° 1, p. 127-133, spéc. p. 127.

21. Jennifer Britnell, dans Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'église, avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. citée, p. 57.
22. Pierre de Saint-Julien, *De l'origine des Bourgongnons et antiquité des Estats de Bourgogne*, Paris, Nicolas Chesneau, 1581, « De Chalon », p. 389. Disponible sur le site de Gallica : [http://bit.ly/Pierre\\_de\\_Saint\\_Julien](http://bit.ly/Pierre_de_Saint_Julien).
23. « Pierre de Saint-Julien, homme d'Eglise, étant un partisan de la politique romaine qu'avait si rudement combattue le gallican Lemaire, M. Stecher et M. Guy refusent d'ajouter foi à ce que le premier appelle de l'*Odium theologicum* et le second une "invention féroce" ». Paul Spaak, *Jean Lemaire de Belges sa vie, son œuvre et ses meilleures pages*, éd. citée, « Les dernières années », p. 137 (réimpr. de : Paris, Champion, 1926).
24. *Ibid.*
25. Jennifer Britnell, « La mort de Jean Lemaire de Belges, l'édition de 1517 du *Traité des schismes et des conciles*, et les impertinences d'un éditeur », art. cité, p. 133.
26. *La Concorde des deux langages* illustre cette influence italienne puisque l'auteur emploie aussi bien un mètre français, l'alexandrin, que la *terza rima*.
27. Philipp August Becker, *Jean Lemaire : der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Karl J. Trübner, 1893.
28. Nous citons d'après Clément Marot, *Œuvres poétiques*, tome II, éd. G. Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1993, p. 97, v. 38-40. G. Defaux précise (p. 876) que cette épître a été composée en mars 1536 et publiée pour la première fois dans les *Epigrammes* de 1547.
29. D'après François Rigolot : « Le personnage de Raminagrobis apparaît comme une sorte de rhétoricien composite. Auteur de rondeaux, il se rapproche de Cretin ; vieux poète-prophète, il fait penser à Lemaire ; prince des sots, c'est-à-dire des sages, il évoque le fameux jeu de Gringoire. Or ce personnage à trois têtes qui emprunte ses traits principaux à trois fameux écrivains et incarne trois aspects différents de leur œuvre (rhétorique métrifiée, rhétorique prosaïque, théâtre) nous est présenté sur son lit de mort ». François Rigolot, « Rabelais, rhétoricien ? », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1978, n° 30, p. 101.
30. *L'art poétique d'Horace, traduit en vers français, par Jacques Peletier, ... reconnu par l'auteur depuis la première impression*, Paris, Imprimerie de M. Vascosan, 1545, Dédicace, Vue 10/49 disponible sur Gallica : [http://bit.ly/Art\\_Poetique\\_Horace](http://bit.ly/Art_Poetique_Horace).
31. Joachim Du Bellay, *La défense et illustration de la langue française*, livre II, chap. II : « Des Poètes Francoys », Paris, Arnoul L'Angelier, 1549, non paginé. Texte disponible sur Gallica, extraits situés aux vues n° 53 et 55 : [http://bit.ly/Du\\_Bellay\\_Defense](http://bit.ly/Du_Bellay_Defense).
32. D'après Erich Auerbach, *Introduction aux études de philologie romane*, Francfort, Vittorio Klostermann, 1965, « Troisième partie. Doctrine générale des époques littéraires », p. 91.
33. *Ibid.*, p. 91.
34. Serge Lusignan, « Énoncer la vérité en français : les villes de communes et la naissance de l'écrit juridique vernaculaire », Corpus Eve [En ligne], Études critiques ou bibliographiques sur le vernaculaire, mis en ligne le 18 octobre 2013, consulté le 23 novembre 2016. URL : <http://eve.revues.org/379> (§ 4) ; DOI : 10.4000/eve.379.
35. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome I : « De l'époque latine à la Renaissance », Paris, Armand Colin, 1905, livre 2, chapitre VI : « Les dialectes de l'ancien français », p. 296.
36. *Nouvelle histoire de la langue française*, Jacques Chaurand (dir.), première partie : « Préhistoire, protohistoire et formation de l'ancien français », Paris, Éditions du Seuil, 1999, chapitre 3 : « Du protofrançais à l'ancien français classique », p. 37.
37. Ce développement de la langue vulgaire débute dès le IX<sup>e</sup> siècle avec le concile de Tours qui préconise d'adapter certains discours religieux à la langue de la population. Ces actes enjoignent « aux prédicateurs de transférer (*transcrire* ou *traduire*, là est la question cruciale) leurs homélies dans la langue vulgaire du lieu, c'est-à-dire le "tudesque" ou le "roman

rustique” ». *Nouvelle histoire de la langue française*, Jacques Chaurand (dir.), *op. cit.*, chapitre 2 : « Émergence d’une langue, VIII<sup>e</sup>- IX<sup>e</sup> siècle », p. 27. Ces actes ne font qu’officialiser une pratique déjà courante puisqu’elle « ne faisait sans doute qu’autoriser et généraliser une pratique que beaucoup de prêtres devaient suivre déjà », néanmoins, « ni les homélies qui ont précédés, ni de celles de cette époque, rien ne nous est parvenu ». Ferdinand Brunot, *op. cit.*, livre 2, chapitre 1 : « Les premiers textes », p. 142.

38. « On sait quel brillant développement eurent ces dialectes. Dès le X<sup>e</sup> siècle ils possédaient une littérature ». Ferdinand Brunot, *op. cit.*, chapitre VI : Les dialectes de l’ancien français, p. 309.

39. Les textes en langue vulgaire ne cessent de se développer durant cette période : « À partir des années 1200, leur nombre ne cesse de croître, si bien qu’aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, la masse des livres et des documents écrits en français devient incommensurable ». *Nouvelle histoire de la langue française*, Jacques Chaurand (dir.), deuxième partie : « Langue française et société, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », Paris, éd. du Seuil, 1999, chapitre 1 : « Le français du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du moyen âge », p. 100.

40. Erich Auerbach, *op. cit.*, p. 92.

41. Selon Mechtild Bierbach et Jean-Christophe Pellat, cette proximité culturelle et linguistique renforce la concurrence entre la langue française et la langue italienne, d’où la nécessité pour certains auteurs français de défendre leur idiome. À ce sujet, ils citent Jean Lemaire de Belges, premier auteur français à affirmer le prestige de sa langue en l’égalant à l’italien : « l’auteur plaide en faveur d’une coexistence pacifique de la "langue françoise" et du "langage toscan et florentin", tous deux venant de la langue latine, "mère de toute éloquence", et qui de ce fait "doivent vivre et perseverer ensemble en amoureuse concordance". Ces mots, prononcés à une époque de querelles belliqueuses permanentes entre la France et l’Italie, impliquent sûrement un appel à garder la paix, l’équivalent linguistico-culturelle une fois reconnue ». Mechtild Bierbach, Jean-Christophe Pellat, « Histoire de la réflexion sur les langues romanes : le français », in coll., *Romanische Sprachgeschichte : Histoire linguistique de la Romania*, Berlin, Walter de Gruyter, 2003, p. 226.

42. Bartolomé Bennassar, Jean Jacquart, *Le 16<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1997, « Tensions et conflits », p. 240.

43. René d’Anjou est mort en 1480. Il lègue ses droits sur la couronne de Naples à Charles du Maine, son neveu. Ce dernier mourant sans descendant, Louis XI devient son légataire. Cette succession conforte Charles VIII, successeur de Louis XI, dans l’idée que Naples lui revient donc de droit. D’après Anne Denis, *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*, Genève, Droz, 1979, « Introduction », p. 9.

44. Bartolomé Bennassar, Jean Jacquart, *op. cit.*, p. 240.

45. *Ibid.*

46. « Lorsqu’à vingt-huit ans, en 1494, Charles VIII prend le chemin de l’Italie pour entrer en possession de son héritage napolitain, il s’identifie sans nul doute à un héros de chevalerie venu faire triompher la justice et le droit. Il se sait attendu par les Italiens comme la réincarnation du grand Charlemagne qui mettra fin à l’anarchie de la péninsule née de conflits entre les principautés [...]. Charles VIII est accueilli, aux portes de l’Italie, par la duchesse douairière de Savoie, Blanche de Montferrat, mère du petit duc Charles-Jean-Amédée, le 5 septembre 1494 à Turin [...] Le 22 février [1495], les Napolitains acclament le Roi Très Chrétien lorsqu’il fait son entrée dans la ville ». Ivan Cloulas, « La découverte de l’Italie par Charles VIII », in *Passer les monts : Français en Italie, l’Italie en France (1494-1525)*, X<sup>e</sup> colloque de la Société française d’étude du seizième siècle, éd. Jean Balsamo, Paris, H. Champion ; Fiesole, Cadmo, 1998, p. 127-138, spé. p. 127-136.

47. B. Bennassar et J. Jacquart citent à ce propos une lettre de Ludovic de More adressée au Sénat vénitien en janvier 1495 : « L’unique remède au malheur dont nous sommes menacés est de porter la guerre hors de l’Italie. Pour cela il faut que l’Empereur et le roi d’Espagne la fassent à la

France et que nous fournissions l'argent dont ils manquent l'un et l'autre (...) ». Bartolomé Bennassar, Jean Jacquart, *op. cit.*, p. 241.

48. Claude de Seyssel, *Les louenges du roy Louys XII<sup>e</sup> de ce nom : 1508*, éd. Patricia Eichel-Lojkine, Laurent Vissière, Genève, Droz, 2009, p. 114.

49. « C'est la fin du rêve napolitain. Louis XII se résigne à signer un traité de paix avec Ferdinand le Catholique. Il renonce au royaume de Naples ». Michel Levasseur, *Des princes français, rois de Sicile, rois de Naples*, Paris, Société des écrivains, 2012, chapitre 8 : « Louis XII, roi de Naples de 1501 à 1503 », p. 207.

50. « Un coup d'œil rapide à la date de la *Légende des Vénitiens*, publiée à Lyon en 1509, suffit pour situer le texte dans le climat de propagande anti-vénitienne suscité par les campagnes de Louis XII, le récent vainqueur d'Agnadel, le 14 mai de cette même année. C'est là le fruit des traités de Cambrai, orchestrés par Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas bourguignons ; son historiographe, Jean Lemaire, n'avait pas manqué d'exalter la ligue, et on ne s'étonnera pas qu'il saisisse maintenant l'occasion de rédiger un pamphlet contre Venise, qui annonce peut-être aussi son rapprochement, bientôt fructueux, avec la cour de France ». Jean Lemaire de Belges, *La légende des Vénitiens*, éd. Anne Schoysman, Genève, Droz, 1999, « 1. Une "narration historiale garnie de vérité" », p. 7. Sur cette période : Jennifer Britnell, *Le Roi très chrétien contre le Pape. Ecrits anti-papaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

51. Concernant l'usage du prosimètre chez les Grands Rhétoriciens et ses enjeux, l'on pourra consulter : *Le Prosimètre à la Renaissance, Cahiers V. L. Saulnier n° 22*, Paris, Éditions Rue d'Ulm / Presses de l'École normale supérieure, 2005.

52. Anne Schoysman, « Prosimètre et *varietas* chez Jean Lemaire de Belges », *Le prosimètre à la Renaissance*, éd. citée, p. 111-124, spé. p. 116.

53. Paul Zumthor, *Le Masque et la Lumière. La poésie des Grands Rhétoriciens*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, p. 242.

54. Art. cité, p. 123.

55. « Dans les textes narratifs, la présence de l'auteur est parfois suggérée à travers l'"acteur", narrateur homodiégétique grâce à qui les événements sont racontés et/ou commentés. Quelques Rhétoriciens, par le truchement de l'"acteur" qui laisse échapper des allusions apparemment autobiographiques, cherchent à créer une confusion entre le narrateur et l'auteur ». Adrian Armstrong, « Paratexte et autorité(s) chez les Grands Rhétoriciens », in *Littérature. L'Écrivain éditeur, 1. Du Moyen Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2001, p. 86. Ce nom apparaît dans le titre de la première sous-section de « La description du temple de Venus » : « L'acteur décrit en la première partie le temple de Venus. Ouquel il ne fut pas du tout bien recueilli Parquoy il s'adressa depuis au chemin du temps de Mynerve ».

56. Georges Lote, *Histoire du vers français*, t. II, Paris, Boivin et C<sup>ie</sup>, 1951, VIII. « Une forme nouvelle : le Tercet à l'Italienne », p. 312.

57. Horace, *Œuvres complètes II : Satires - Épîtres - Art poétique*, éd. F. Richard, Paris, Garnier, 1950. *Épîtres*, livre I, 12, v. 19-20 : « *Quid velit et possit rerum concordia discors, / Empedocles an Stertinius deliret acumen* ». Trad. « À quelle fin, pour quels résultats l'harmonie discordante de l'univers ? Est-ce Empédocle qui dit des sottises, ou Stertinius à l'esprit aiguisé ? ».

58. Jean Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, éd. Jean Frappier, Paris, Droz, 1947, p. XXXVII.

59. Jean Frappier, « l'Humanisme de Jean Lemaire de Belges », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. XXV, Genève, 1963, p. 289-306, spé. p. 299.

60. François Rigolot, « Jean-Lemaire de Belges : concorde ou discorde des deux langages ? », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 1973, vol. 3, n° 2, p. 165-176, spé. p. 165-166.

61. *Ibid.* p. 170.

62. François Rigolot, « Jean Lemaire de Belges : concorde ou discorde des deux langages ? » art. cité, p. 170-171.

63. *Ibid.*, p. 171.
64. *Ibid.*, p. 174.
65. Sabine Lardon, « La défense de la langue française au XVI<sup>e</sup> siècle et le modèle italien : imitation, émulation, rivalité », in *Actes du VII<sup>e</sup> colloque franco-italien pour la diffusion mutuelle des langues. Atti del VII convegno italo-francese per la diffusione reciproca delle lingue, Chambéry, 19 et 20 octobre 2007*, Paris, Union Latine, 2008, p. 33-46, spé. p. 41.
66. *Ibid.*
67. *Ibid.*, p. 42.
68. L'alexandrin tient son nom du *Roman d'Alexandre*, auquel se réfère Lemaire de Belges : « composé de ryme Alexandrine, gravé en la planiere du rochier ample et spacieux, Laquelle taille jadiz avoit grand bruyt en france pource que les prouesses du Roy Alexandre le grand, en sont descriptes es anciens Romandz » (C, l. 872-875). La première occurrence de ce type de vers est pourtant antérieure à ce roman puisqu'il apparaissait déjà dans une autre œuvre épique : « [L'alexandrin] se manifeste pour la première fois dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, un poème très ancien dont il est difficile de citer la date avec précision [...]. À l'origine, c'est donc un vers essentiellement épique, qui reparaît encore comme tel dans le *Roman d'Alexandre* [...] ». Georges Lote, *op. cit.*, « Les mètres », p. 54.
69. Jean Balsamo, *Les rencontres des muses, italianisme et anti-italianisme à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Slatkine, 1992, p. 39.
70. *Ibid.*, p. 41.
71. *Ibid.*, p. 40.
72. « (...) terms so odd and cryptic (...) ». Robert Griffin, « *La Concorde des deux langages : Discordia concors* », *Literature and the Arts in the reign of Francis 1<sup>st</sup>: Essays presented to C. A. Mayer*, éd. P. M. Smith et I. D. Mac Farlane, Lexington, French Forum, 1985, p. 56.
73. Jean Lemaire de Belges, *Œuvres*, tome III, éd. J. Stecher, Louvain, Impr. J. Lefever, 1885, « Prologue », p. 99.
74. « Il faudrait placer l'œuvre plus tard, si l'on voulait retrouver Anne de Bretagne dans ces lignes ». Jean Stecher, *Notice sur la vie et les oeuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, Impr. de J. Lefever, 1891, chapitre XI, p. xxxix. [http://bit.ly/Lemaire\\_Stecher](http://bit.ly/Lemaire_Stecher).
75. Paul Spaak, *Jean Lemaire de Belges : sa vie, son œuvre et ses meilleures pages*, Genève, Slatkine, 1975, « Ses grandes œuvres », p. 101-102.
76. Jean Lemaire de Belges, *La Concorde des deux langages*, éd. Jean Frappier, Paris, Droz, 1947, p. 50.
77. François Rigolot, *op. cit.*, p. 171.
78. *Ibid.*
79. « La langue française serait alors cette femme-Protée : Angélique et Bradamante en une seule personne ». *Ibid.*
80. « Les épithètes *virille, masculin, feminine* ont ici une valeur morale et esthétique ». Jean Frappier, *op. cit.*
81. Sabine Lardon, *op. cit.*, p. 42.
82. Jean Lemaire de Belges, *Illustrations de Gaule*, I, chap. XIII, éd. Stecher, Louvain, J. Lefever, 1882, p. 85.
83. Claude-Gilbert Dubois, *La poésie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999, « Un creuset culturel : le milieu lyonnais et la poésie lyonnaise », p. 139.
84. « L'élévation du niveau de vie de la bourgeoisie lyonnaise crée une incitation au développement culturel ; des cercles et des salons se forment ; on joue du luth, on écrit des poèmes, on échange des idées ». *Ibid.*
85. « Parallèlement, à partir des ateliers d'imprimerie qui s'étaient rapidement développés, Lyon devient une grande ville d'édition. La première avait été créée en 1473 et on comptait soixante-douze ateliers à la fin du XV<sup>e</sup> siècles, près de deux cents vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ». *Ibid.*

86. *Ibid.*

87. Les Italiens ont introduit dans la cité lyonnaise beaucoup de dynamisme, notamment dans le monde de la banque, du commerce et de l'artisanat. Ils ont également eu une grande influence culturelle. La société italienne lyonnaise apparaît donc comme très dynamique, et novatrice dans de nombreux domaines. Voir Jacqueline Boucher, *Présence italienne à Lyon à la Renaissance. Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Lyon, LUGD, 1994.

88. Des relations qui se sont dégradées suite à la coalition, nommée Sainte Ligue, constituée par Jules II et dirigée contre la France le 4 Octobre 1511 (v. *supra* « Contexte politique »). François Cornilliat évoque le renversement du pape Jules II, d'abord allié aux Français contre les Vénitiens, puis allié aux Vénitiens, Suisses et Espagnols dans la « Sainte Ligue » contre la France. François Cornilliat, « "Comme ung aultre Ilion". Echech poétique et Renaissance lyonnaise dans la *Concorde des deux langages* », *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, éd. G. Defaux, Lyon, ENS éditions, 2003, p. 370.

89. François Cornilliat, art. cité, p. 374.

90. *Ibid.*, p. 376-377.

91. *Ibid.*, p. 380.

92. *Ibid.*

93. François Cornilliat, *op. cit.*, p. 381.

94. François Cornilliat, *op. cit.*, p. 381.

95. Au moment où Lemaire rédige la *Concorde*, Florence soutient le roi de France. Mais en juin 1511, Jules II menace d'excommunication les participants du Concile de Pise, organisé par Louis XII, fragilisant ainsi l'alliance entre la France et Florence. D'après F. Cornilliat, *op. cit.*, p. 370.

96. Nous nous sommes référée pour cela au *Grand Corpus des dictionnaires Garnier* ainsi qu'au *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500).

97. Frappier / 1511 : « je ne sçay quel debat ».

98. écrire

99. imaginer

100. Frappier / 1511 : Cette phrase (« Desquelz maistre Guillaume Cretin est le Prince ») est absente.

101. exercent

102. m'a

103. interposés

104. convenable

105. fidélité

106. amie, amante

107. cherche

108. suivre

109. (querir) chercher à avoir

110. Voir note précédente.

111. suai, pris beaucoup de peine

112. accomplir

113. songe

114. interruption

115. maltraite (sens antiphraistique)

116. plaintes

117. menent

118. colombes

119. ruisseaux

120. sont proches

121. arc (ce qui est courbé en forme d'arc)

122. appela
123. Frappier / 1511 : ès.
124. chevelure
125. dorée
126. étendant tout à fait
127. rameux
128. bergers
129. douces, harmonieuses
130. bruit
131. Binôme synonymique : se réjouit.
132. où qu'il aille
133. champêtres
134. rapides
135. nymphes des bois
136. 1513 : *leurs offices* / 1511 : *leur office*.
137. prés
138. divinités des montagnes
139. qui a la douce odeur de l'ambrosie
140. petites branches
141. odorantes
142. Frappier / 1511 : *Haulx*.
143. reconnaissent
144. Frappier / 1511 : *dediée*.
145. obstacle
146. autels
147. entourés comme d'un rideau
148. ornés de figures
149. vases ayant une existence matérielle (à l'inverse de superficielle)
150. goupillon qui sert à asperger
151. étendards
152. élégants
153. maître, personnage ayant un pouvoir supérieur
154. qui lui sont subordonnées
155. sonnette, clochette
156. faire résonner
157. chaussure à semelle épaisse
158. floraison
159. hirondelle
160. variété de grive
161. espèce de chardonneret
162. querelle
163. tous
164. fin
165. mode
166. sirènes
167. petites flûtes
168. instrument à cordes pincées
169. premières
170. instrument à cordes que l'on fait vibrer en les touchant avec le plectre
171. proche, voisine. Frappier / 1511 : *cousine*.

172. Frappier / 1511 : *de*.
173. divertissements, réjouissances
174. dressent
175. insupportable
176. autels
177. pensées
178. tuyaux d'un instrument à vent
179. poème, chant
180. se rappellent
181. Frappier / 1511 : *ourlent*.
182. se divertit
183. se repose
184. là (« là endroit »)
185. ici, là
186. doux
187. se réjouit
188. réconfortait
189. Frappier / 1511 : *servis*.
190. appela
191. sacré (pour le respect du mètre et de la rime, nous conservons la forme initiale, non accentuée)
192. volonté
193. attirer, faire venir à soi
194. serviteurs (ici servantes) suivant à pied
195. paroles aimables
196. courtoise
197. Grâces
198. vain, nul
199. Pour la rime, « s'acconstrent » serait préférable.
200. sujet que l'on traite, propos
201. Frappier / 1511 : titre absent.
202. signe
203. s'accouplent
204. accord
205. Frappier / 1511 : *effective*.
206. tisser
207. tous
208. douce comme le miel, agréable
209. fait pénétrer
210. remercier
211. rendre maître
212. Frappier / 1511 : *le*.
213. esprits
214. Frappier propose de corriger *serez* en *feréz* (verbe vicariant), mais la reprise *serez vous point / si serez* est conforme à la syntaxe de l'époque.
215. certes
216. jeter à terre, flétrir
217. couper, faucher
218. diminutif de « bâton »
219. soutiens

- 220. signes, marques
- 221. si ce n'est
- 222. gros rhumes
- 223. goutte au nez
- 224. fâcheuse, malheureuse
- 225. espions
- 226. tremblement
- 227. refroidissement
- 228. Frappier / 1511 : *sort*.
- 229. hisser à l'aide d'un treuil
- 230. pénétrés de froid
- 231. fatigués
- 232. triste
- 233. rajeunir
- 234. Prononcer *neant* d'une seule émission de voix (une syllabe).
- 235. douloureux
- 236. chagrin
- 237. Pèsera, sera désagréable
- 238. guide
- 239. lourde
- 240. flambeau, ardeur de l'amour (fig.)
- 241. procure
- 242. premier
- 243. dernier
- 244. privé
- 245. honneurs, dignités
- 246. résistant
- 247. aiguillon
- 248. Frappier / 1511 : *pou*.
- 249. flèche
- 250. blessure
- 251. plaie faite par un coup
- 252. pénétré de
- 253. complètement pourvus
- 254. brillants
- 255. (emploi transitif) nuire à
- 256. encourager
- 257. convient
- 258. conduire
- 259. intelligence
- 260. divin
- 261. trafic, commerce
- 262. suivante
- 263. obéissante
- 264. enlève
- 265. science
- 266. imagination
- 267. génératrice
- 268. avare
- 269. niais

- 270. bien constitués
- 271. tromperie
- 272. servant à l'amour
- 273. se conduisant conformément aux coutumes du monde
- 274. élégance (connotation négative de luxe et de vanité)
- 275. agréable
- 276. bien faits
- 277. qui s'expose à
- 278. domicile
- 279. gloire
- 280. profond
- 281. nage
- 282. drapeaux, étendards
- 283. renommée, réputation
- 284. fuient
- 285. confiance
- 286. noblesse
- 287. réjouira
- 288. déchargés
- 289. ranimez
- 290. vaines
- 291. Frappier / 1511 : titre absent.
- 292. qui a un vif désir
- 293. interrompre
- 294. se battre mutuellement
- 295. se pressaient mutuellement
- 296. empêchement
- 297. fouet
- 298. néflier
- 299. rude et rebutant
- 300. vide
- 301. statues
- 302. relatif à l'amour, lascif
- 303. naguères
- 304. permit
- 305. rassasier
- 306. fait d'être repoussé
- 307. estimai, tint pour
- 308. honte
- 309. fuyant
- 310. foule
- 311. sablonneux
- 312. solitaire
- 313. terre sablonneuse
- 314. toutefois
- 315. tristesse
- 316. à cet endroit
- 317. rafraîchissement
- 318. ensemble de fruits
- 319. qui vient tour à tour

- 320. mûres
- 321. escarpée
- 322. jamais
- 323. mais plutôt
- 324. jaillissait
- 325. feuillage
- 326. petite
- 327. rafraichissant
- 328. rétablis
- 329. circonvoisin
- 330. *Nues* en deux syllabes (*nu-es*) selon la scansion de l'époque.
- 331. qui a une action favorable sur l'organisme
- 332. instable
- 333. pointu
- 334. offensant, blessant
- 335. palmiers
- 336. souches
- 337. pointus, piquants
- 338. tordus
- 339. fréquentés
- 340. où l'on se perd
- 341. par où l'on peut descendre
- 342. entreprendre maintes luttes (*maint* peut s'employer au singulier à sens pluriel à l'époque)
- 343. lutins
- 344. sales
- 345. force d'âme
- 346. haleine
- 347. éternel
- 348. bonheur
- 349. d'en haut, supérieur
- 350. plat
- 351. dont la propriété est partagée entre plusieurs
- 352. (« à tousjours mais ») toujours, à jamais
- 353. premier
- 354. agréable
- 355. là, en ce lieu
- 356. (« là endroit ») là
- 357. épanouie
- 358. prendre part à un tournoi, combattre
- 359. se réjouir, se divertir
- 360. tisser
- 361. sortir
- 362. danse en rond
- 363. autour
- 364. diminutif de mouches
- 365. entendre
- 366. là
- 367. obstacle
- 368. jeunes serpents
- 369. petites grenouilles

- 370. convenable
- 371. agréable
- 372. ruisseau
- 373. habitat
- 374. là, en ce lieu
- 375. sûr
- 376. ayant une grande puissance
- 377. récompenses
- 378. doré, d'or (aurein : trois syllabes)
- 379. sorte de rubis de couleur de vin fort paillet
- 380. apparat
- 381. se réjouit
- 382. là
- 383. bienheureuse, bénie
- 384. tout
- 385. à part (seul, de son côté)
- 386. *Mansion* et *tabernacle* signifient « demeure, habitation » et sont donc synonyme de *logis* qui suit.
- 387. pinacle, pignon
- 388. là
- 389. angéliques
- 390. innombrable
- 391. mais au contraire
- 392. luit
- 393. qui enseigne, qui instruit
- 394. laissez-passer
- 395. celui qui récompense
- 396. poème
- 397. vers en alexandrins
- 398. terrain plat
- 399. là, en ce lieu
- 400. interrogé
- 401. là, en ce lieu
- 402. finir
- 403. quelquefois
- 404. séjourne
- 405. quelques (déterminant de sens positif à l'époque)
- 406. se manifeste, apparaît
- 407. avec
- 408. fussé-je
- 409. montrer
- 410. bien-aise
- 411. émule
- 412. convenable
- 413. couleur rouge dans les armoiries
- 414. réuni
- 415. garni, doublé
- 416. durée
- 417. perpétuellement
- 418. ensemble de livres, bibliothèque

419. Frappier / 1511 : *c'est assavoir.*

420. cours

421. celle qui invente

422. Frappier / 1511 : *en.*

---

## RÉSUMÉS

Dans la *Concorde des deux langages* (1511), Jean Lemaire de Belges confronte le français et l'italien. Si le but déclaré est d'aboutir à leur conciliation dans un contexte politique et culturel tout en tensions et rivalités, l'on peut également proposer de l'œuvre une lecture plus nuancée et y voir une prise de position patriotique en faveur de la langue nationale de l'auteur.

## INDEX

**Index géographique** : domaine français

**Mots-clés** : défense du vernaculaire, rivalité linguistique, rapport France-Italie, alexandrin, français, italien, terza rima

**Index chronologique** : XVI<sup>e</sup> siècle, 1511, 1513, 1549

## AUTEURS

### ALEXANDRA PÉNOT

Alexandra Pénot est docteur en littérature française de la Renaissance. Elle a soutenu, à l'université de Lyon – Lyon 3, Jean Moulin, une thèse sur *Le Recueil de l'origine de la langue et poésie française, Ryme et Romans* de Claude Fauchet et travaille sur l'histoire de la langue et la défense du français au XVI<sup>e</sup> siècle.